

Aide et Action

Le Magazine

N° 97

Décembre 2005

www.aide-et-action.org

»»» **Dossier**

L'éducation et les crises

»» **Tsunami, 1 an après :**
les populations agissent pour leur avenir

»» **Situations de crises :**
les devoirs du monde associatif

Lettre ouverte

Bientôt 25 ans au service de l'éducation !

Créée en 1981 par Pierre-Bernard Le Bas, Aide et Action soufflera bientôt ses 25 bougies. L'heure du bilan n'est pas encore venue. Plus d'un milliard d'exclus d'une éducation de qualité, dont 104 millions d'enfants sans aucun accès à l'école primaire, nous rappellent chaque jour l'ampleur de notre mission ! Mission discrète, souvent ingrate, loin des actualités brûlantes et du feu des médias, mais mission oh combien importante, comme en témoignent votre soutien et votre engagement à nos côtés. Un an après le tsunami en Asie du Sud, ce numéro est consacré aux crises et aux situations d'urgence, auxquelles nos équipes et nos partenaires sont confrontés sur tous les continents ! Les résolutions issues des États Généraux ont confirmé la légitimité d'intervention d'Aide et Action dans ces contextes. Nous vous devons ce dossier spécial. Mais nous n'oublions pas que c'est par sa constance et sa durée que votre appui compte le plus. La participation de tous est l'une des forces majeures de l'association et 2006 sera pour les équipes d'Aide et Action l'occasion de venir vers vous pour dresser ensemble un bilan des dernières années et imaginer les années à venir !

Dans l'attente de ces rencontres, la rédaction du magazine vous souhaite à tous d'excellentes fêtes et une très bonne année 2006 !

Sommaire

Engagement citoyen

Le mouvement pour l'éducation
La solidarité se décline

4-6

>>> Dossier

Impact des crises sur l'éducation

Situations d'urgence : nourrir, soigner... éduquer !

8-10

Crises : les devoirs du monde associatif

Obligation de moyens, de résultats : quels sont les devoirs du monde associatif ?

11-14

Tsunami : 1 an après...

Des ruines au développement : reconstruction des hommes

15-19

Crises sanitaires

Sida : l'éducation, vecteur indispensable de la prévention

20-21

Crises alimentaires

Niger, Burkina Faso : que peut l'éducation face à la crise alimentaire ?

22-24

Catastrophe naturelle

Haïti : le cyclone Jeanne, 1 an après

25

Crises politiques et citoyenneté

40 ans de conflits en Afrique : l'éducation oubliée

26-28

Écho des médias

Médias : « tsunamisation de l'information »

29

Actus

30

Courrier des lecteurs

31



Que se passe-t-il quand on apporte des graines de bois au bord du Mékong ? La réponse est sûrement dans le livre **Graines**

de bois, 25 ans avec les Cambodgiens (éditions Editoo) de Magali Petitmengin, fondatrice de l'association SIPAR, partenaire d'Aide et Action au Cambodge. Le récit d'un destin lié au peuple cambodgien.

L'Afrique met l'éducation à l'honneur

Du 1^{er} au 5 décembre s'est tenue en Guinée la quatrième édition du Forum social africain (FSA) sur le thème : « Afrique : berceau de l'humanité, avenir du monde ». Des espaces d'échanges et de réflexions sur l'éducation ont été animés par Aide et Action. Nous revenons sur cet événement sur www.aide-et-action.org

Éditorial



Jean Jourdan,
directeur France

Aide & Action Le Magazine

Pour en finir avec le débat entre ONG d'urgence et de développement.

Établir ou rétablir, instaurer ou restaurer, instituer ou restituer, si peu de lettres de différence entre ces mots valent-elles d'aussi grands débats sur les missions respectives des ONG d'urgence, de post-urgence et de développement ?

Qui pourrait, du reste, justifier que l'humanitaire ne repose que sur l'urgence avec ses actions d'impact immédiat ou, à l'inverse, qui pourrait soutenir que les missions des ONG ne portent que sur le développement avec des méthodes de long terme ? C'est cloisonner doublement des approches qui peuvent être complémentaires et non étanches : les actions urgentes à combattre la faim, par exemple, ne doivent-elles pas s'inscrire dans le long terme et, réciproquement, n'y a-t-il pas première urgence à établir des structures éducatives pour les enfants dans les camps de réfugiés, à peine construits ?

Si les frontières se fondent et s'entremêlent, c'est parce que l'humanitaire est une « matière vivante » qui évolue jour après jour, événement par événement, contexte après contexte. Aide et Action, en décidant

de créer, depuis longtemps déjà, des réserves destinées à l'urgence, identifie non pas des nouveaux champs d'intervention mais des domaines d'application de son savoir-faire dans les situations de crise. Tout comme Médecins sans frontières qui a tenté de résoudre la crise alimentaire du Niger en l'anticipant par une sensibilisation bien en amont.

Rien n'oppose l'une à l'autre, l'humanitaire doit répondre aux problèmes immédiats comme à ceux de demain, les uns avec les autres et non pas les uns opposés aux autres.

En revanche, le discours médiatique général voudrait nous opposer et force est de constater qu'il peut arriver à ses fins soit directement, soit par défaut.

« Entre urgence et reconstruction, l'aide humanitaire arrive au Sri Lanka en ordre dispersé », écrit un grand quotidien national le 17 janvier 2005. La date, à elle seule, interpelle ; 22 jours après un séisme de 300 000 morts et disparus, la coordination entre toutes les associations aurait dû être effective et structurée, y compris avec les différents représentants de toutes les instances publiques et collectivités locales ou nationales.

Pour les dommages collatéraux, alors que la reconstruction ne relève plus du caractère d'urgence, les critiques tombent et fusent sur l'efficacité des associations à tsunami plus six mois. Au final, les organisations les plus touchées sont celles-là mêmes qui sont en train d'œuvrer durement sur le terrain pour rétablir une vie normale.

Mais là encore nous devons nous poser les bonnes questions ; le terrain géographique n'est pas le seul endroit où nous devons nous concerter, le terrain médiatique en est un autre où la cohésion est tout aussi fondamentale. Or nous manquons cruellement d'un endroit, d'une structure où nous pourrions ensemble décliner nos complémentarités et nos valeurs ajoutées respectives pour que le grand public comprenne immédiatement les missions de chacun. De facto, les débats stériles entre l'(es) efficacité(s) des ONG d'urgence ou de développement cesseraient ; au-delà de la collecte, c'est essentiel pour développer, approfondir et faire croître tous les liens de solidarité, quels qu'ils soient, vivant en chacun de nous.

Jean Jourdan

Aide et Action, magazine trimestriel (décembre 2005 à février 2006) publié par l'association Aide et Action - 53, boulevard de Charonne - 75455 Paris Cedex 11 - Tél. : 01 55 25 70 00 - Internet : www.aide-et-action.org - E-mail : info@aide-et-action.org - Représentant de l'association Aide et Action : Frédéric Naquet, président - Directrice de la publication : Claire Calosci, directrice générale - Rédactrice en chef : Nancy Barrett Saint-Laurent - Ont participé à la rédaction : Y. Altidor, S. Assouline, A. Aun, A. Bordallo, C. Barras, J. Bedos, S. Bernard-Srinivasan, I. Boustouler, M. Brémond, C. Calosci, A. Cassiot, B. David, B. Garnier, J. Geoffroy, A. Gizenga, C. Heuzé, R. Jannel, J. Jourdan, A. Kabore, R. Kane, S. Kumar, C. Leray, D. Martinez, Ph. Mobbs, F. Naquet, U. Seang, P. Soetard, Vijayalakshmi, L. Willerval, R. Yates - Commission paritaire : 0708G 83 404 - Prix au numéro par abonnement : 1 € - Abonnement de soutien : à partir de 16 € - Tirage : 70 000 ex. - ISSN : 1761-1024 - Dépôt légal : premier trimestre 2006 - Conception-réalisation publishing. Tél. : 01 41 11 65 45 - Imprimeur : Imaye, boulevard Henri Becquerel, 53000 Laval.

Aide et Action, première association française de parrainage pour le développement de l'éducation, est une association apolitique et non confessionnelle. Aide et Action est une association reconnue d'utilité publique. Elle est, ainsi, habilitée à recevoir des legs et des donations exempts de tous droits de mutation. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Aide et Action France (voir adresse ci-dessus) - Tél. : 01 55 25 70 00 et Aide et Action Suisse - 154, route de Malagnou, CH - 1224 Chêne-Bougeries, case postale 338 - Tél. : + 41 79 409 20 46.

Les coûts de réalisation, d'impression et de diffusion du magazine, sans cesse optimisés, sont intégralement pris en charge dans l'abonnement des parrains et donateurs d'Aide et Action. En application de la loi du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression aux informations vous concernant en vous adressant à notre association.



Le mouvement pour l'éducation

La cause de l'éducation rassemble de plus en plus de bénévoles dans le monde entier. Toutes ces énergies individuelles se concentrent et le phénomène de mobilisation collective fait son chemin. C'est à ce titre que le premier forum des bénévoles béninois s'est tenu les 13 et 14 octobre 2005 à Cotonou (Bénin). L'engagement trouve un sens nouveau dès lors qu'il est partagé.

Nous avons rencontré Serge-Pascal Houndjahoue, bénévole béninois et Nadine Frouin, bénévole française depuis de nombreuses années et récemment membre du conseil d'administration, qui a fait le déplacement pour l'occasion. Entretien à deux voix...

A&A : Quels étaient les objectifs de ce forum ?

Serge-Pascal Houndjahoue : Il s'agissait de formaliser le réseau, d'élaborer une charte des bénévoles et un règlement intérieur et enfin de mettre en place un plan d'action pour 2006.

Nadine Frouin : Et n'oublions pas de souligner que c'est la première fois que les bénévoles béninois se retrouvent !

S.-P.H. : Oui, c'est vrai... Jusqu'à présent, chaque ville menait des actions isolées, sans réelle coordination. Il y a quatre villes dans lesquelles un réseau de bénévoles existait : Parakou, Cotonou, Ouidah et Zè.

A&A : Quelles sont vos impressions sur ces deux jours de travail ?

S.-P.H. : Les deux journées ont été particulièrement fructueuses. Cela nous [bénévoles] a permis de nous voir, de nous connaître. C'est de la discussion que surgit la vérité !

N.F. : Les objectifs de rédaction de la charte et du règlement intérieur ont été largement remplis. D'autre part, la structure ne comporte pas de protocole.

S.-P.H. : Oui, chaque bénévole est impliqué dans les actions que tous ont décidé de mener, mais il n'y a pas de bureau, de président, de secrétaire, etc. Il faut que ça reste léger.

N.F. : Les responsabilités sont totalement partagées. Les travaux de groupe ont permis de créer une dynamique, d'échanger sur les pratiques de chacun. Et ils ont permis de dégager une vraie convergence de points de vue sur les actions à mener dans le cadre de l'Éducation pour tous ou dans celui de la chaîne de solidarité (voir magazines n° 95 et 96).



Photo : A & A Bénin

Les objectifs du premier forum béninois : élaborer une charte, un règlement intérieur et un plan d'action pour l'année 2006.

S.-P.H. : Il y avait quatre groupes de travail dans lesquels toutes les régions du pays étaient bien sûr représentées. Toutes les voix ont été entendues : le processus était réellement démocratique. On peut noter également la volonté de formation de tous les bénévoles : ils veulent être mieux formés pour mieux informer.

A&A : Quelles sont vos motivations respectives pour faire du bénévolat ?

N.F. : Pour moi, il s'agit de faire partager et connaître aux Français des réalités qu'ils ne connaissent peut-être pas. Qu'ils puissent sortir de leur environnement, pour découvrir par exemple la réalité du métier d'institutrice en Afrique, les différences entre le métier vécu ici et celui vécu en France.

S.-P.H. : Je suis béninois, d'Afrique subsaharienne : c'est un endroit du monde où de nombreux pays sont très pauvres. La solidarité, la générosité sont des valeurs capitales sur lesquelles nous

devons fonder notre société. Je me suis demandé : « Que puis-je faire en tant que citoyen ? ». Il y a un proverbe fon' qui dit : « On ne bénéficie pas systématiquement de tout ce qu'on a fait ». À certains moments, on doit faire des choses qui n'attendent rien en retour.

A&A : Pourquoi avoir choisi Aide et Action pour faire du bénévolat ?

S.-P.H. : L'éducation, c'est la porte qui nous fera sortir du sous-développement. On dit souvent que l'enfant est le père de l'homme : en éduquant les enfants, on est sûrs d'hériter d'une société meilleure. Et pour faire avancer les choses, on ne doit pas attendre qu'on nous paie !

N.F. : Ma grand-mère n'est jamais allée à l'école. Mon père a dû la quitter à l'âge de 14 ans. Quant à moi, j'ai eu la chance de bénéficier du système scolaire, en France, et j'aimerais par mon action faire en sorte que tout le monde puisse avoir accès à l'éducation. C'est l'objectif commun que



Photo: A & A Bénin

Nadine Frouin, bénévole depuis de nombreuses années et membre du conseil d'administration n'a pas hésité à se déplacer.

nous avons entre tous les bénévoles, en France comme au Bénin: une meilleure répartition des chances, par le biais de l'Éducation pour tous.

A & A: Serge-Pascal, que pensez-vous de la venue de Nadine à ce premier forum?

S.-P.H.: «C'est au bout de l'ancienne corde qu'on tisse la nouvelle». Nadine nous a dit pendant ce forum: «Vous devez construire le bénévolat béninois dans votre contexte, compte tenu des réalités sociologiques du pays». Elle est venue nous donner des exemples de réalisations en France. Avec ces exemples et notre contexte, nous avons construit notre bénévolat.

Nadine est européenne, nous sommes africains. Quand elle quitte la France pour venir parler du bénévolat au Bénin, c'est qu'elle y croit. Pour nous, c'est très positif, cela crée une motivation de plus. Peut-être que demain je partirai dans un coin reculé de l'Afrique pour parler à mon tour

du bénévolat, de mon expérience et la chaîne continuera.

N.F.: J'ajouterais que le contexte est évidemment très différent entre la France et le Bénin... Quand on regarde la moyenne d'âge des bénévoles béninois, c'est surprenant pour moi, c'est une majorité d'étudiants. Leur implication consiste essentiellement à donner du temps et à partager leurs jeunes compétences. Il n'est pas question pour eux de s'investir financièrement... Ce sont des données à prendre en compte lors de l'élaboration du plan d'action.

A & A: Justement, quelles sont les actions prévues au Bénin pour 2006 ?

N.F.: Ils sont arrivés à un consensus sur plusieurs points: faire du soutien scolaire pendant les vacances, préparer la rentrée scolaire, faire la promotion de la chaîne de solidarité et animer des journées de sensibilisation autour du VIH/Sida.

¹ Langue parlée au sud du Bénin.

« Bénévole pour l'éducation » : un engagement de plus en plus partagé

Comme au Bénin (voir interview ci-contre) et ailleurs, ils sont chaque jour plus nombreux, de tous âges et de tous horizons, à s'engager activement pour la cause de l'éducation. Le chemin parcouru par Aide et Action ces vingt-cinq dernières années ne serait rien sans ces milliers de citoyens qui, animés par la conviction que l'éducation peut changer le monde, agissent, sensibilisent, mobilisent et plaident pour que cette conviction soit partagée par tous. À l'échelle de sa commune, de son pays et à l'échelle mondiale, c'est un foisonnement de mouvements citoyens qui se développent pour faire de l'éducation un engagement mondial. Toutes les régions du monde sont concernées, de l'Afrique à l'Asie, en passant par l'Europe ou, encore, les Caraïbes.

C'est bien la preuve d'une conviction qui avance à grands pas et qui fait « bouger les gens » : celle que l'on peut agir, chacun à son niveau et en fonction de ses moyens, pour un monde de solidarité, grâce à l'éducation, levier du développement humain. Mais le chemin sera long pour parvenir à cette « utopie réaliste ». Une chose est sûre : si chacun s'accorde sur le fait que l'éducation est un enjeu de société et que la société doit en faire une priorité d'action, c'est que nous sommes sur la bonne voie.

Pierre Soënard, directeur de l'action bénévole France



Photo: A & A Bénin

Les bénévoles Béninois sont une majorité d'étudiants

La solidarité se décline

Collecte et sensibilisation pour les situations d'urgence, plaidoyer pour la cause... En toutes circonstances, l'éducation doit être soutenue et la solidarité de tous est nécessaire. Récits de mobilisations.

À la découverte d'Haïti...

Une journée « découverte d'Haïti » a été organisée à la Mulatière par l'équipe bénévole de Lyon (69). Au programme : expo photos, projection de films dont celui coréalisé par Thierry Desroses, parrain d'honneur du projet post-urgence cyclone Jeanne, conférence de René Valette, géographe et économiste, sur l'importance de l'Éducation pour tous dans le développement d'Haïti et découverte de la culture et de l'artisanat du pays. Cette manifestation fait suite à la mobilisation des salariés et bénévoles du centre social de la Mulatière qui, en avril dernier, ont monté une grande soirée de solidarité au profit des victimes de catastrophes naturelles. Les 2500 euros collectés ont été affectés au projet post-urgence en Haïti.

Des artistes mobilisés au profit des enfants d'Asie du Sud-Est

Des artistes (membres de l'association de La Poste et de France Télécom La Venise verte arts Poitou-Charentes) ont offert 24 œuvres, essentiellement peintures et sculptures, pour un tirage au sort au profit des victimes du tsunami. Un principe simple : à chaque exposition organisée dans la région, les visiteurs peuvent acheter le catalogue des œuvres (minimum 10 euros) et obtenir leur bon de participation au tirage au sort. Les bénévoles de la Vienne (86) et des Deux-Sèvres (79) se sont activement mobilisés pour accompagner cette action. Les dons seront spécialement affectés au projet de rescolarisation des enfants d'Asie du Sud, victimes du tsunami.



Crise alimentaire au Niger : l'équipe de Rennes se mobilise



Photo : P. La Prairie

À l'occasion de la traditionnelle braderie du quartier Villeneuve Sacrés Cœurs, l'équipe bénévole de Rennes (35) s'est mobilisée autour du projet de lutte contre la crise alimentaire au Niger. Très visibles cette année grâce à une grande bache aux couleurs de l'association, les bénévoles ont pu sensibiliser les passants à la cause de l'Éducation pour tous. L'argent collecté (250 euros) contribuera à financer des actions du projet (voir rubrique « Actus » page 30). Deux bénévoles de Rennes ont par ailleurs pris part à une émission sur Radio Alpha consacrée à la famine au Sahel et plus particulièrement au Niger.

Campagne mondiale pour l'éducation 2006

L'année dernière, notre association, en France et dans nos pays d'intervention, s'est fortement mobilisée pour le droit à l'éducation des filles et des femmes en rassemblant près de 10000 signatures du « manifeste pour une éducation de qualité pour toutes ». Forts de ce bilan, nous avons interpellé la présidence de la République française dans le cadre de sa participation au G8 et à la 60^e Assemblée générale des Nations unies. Cette mobilisation a porté ses fruits puisque les déclarations finales de ces deux sommets ont réaffirmé les engagements en faveur de l'éducation. Une partie significative des nouveaux fonds promis par les pays riches et notamment ceux issus des annulations



Agenda des actions locales

À Limoges (87) - « Aide et Action et la mondialisation »
Du 31 janvier au 5 février 2006 au Pavillon du Verdurier.
Contact : Cécile Paillier au 05 55 01 59 53.

À Notre-Dame-de-Bondeville (76) - Festival des voyageurs à la mairie les 28 et 29 janvier 2006.
Contact : Véronique Courouble au 08 73 68 77 85.

À Chaville (92) - Projection du film de G. Oddos sur la reconstruction en Inde, suite au tsunami, suivie d'un débat et de danses. Le 20 janvier 2006 à 20 h dans la salle de la MJC, rue de Stalingrad.
Contact : Michel Schoemacker au 01 47 50 81 17.

À La Jarne (17) - Représentation théâtrale *Le Bourgeois gentilhomme* par T2T au profit d'Aide et Action. Le 5 mars 2006 à 17 h à la salle Mélusine.
Contact : Paule Bouchon au 05 46 56 19 88.

À Saint-Étienne (42) - Festival Planète couleurs. Les 17, 18 et 19 mars 2006 au centre de congrès Fauriel.
Contact : Estelle Walter Dizian au 04 77 94 96 24.

À Saint-Maixent-l'École (79) - « L'Enfance en fête ». Les 31 mars et 1^{er} avril 2006.
Vendredi 31 mars : projection du film *Caméra kids* au cinéma l'Ermitage.
Samedi 1^{er} avril : petit déjeuner solidaire avec des produits du commerce équitable.
Toute la journée : ateliers tissage, maquillage au henné, tresses africaines, spectacle de djembé, contes africains, arts plastiques.
Soirée métissée et spectacle.
Contact : Roselyne Mathieu au 05 49 24 98 11.

de la dette des pays pauvres seront affectés au développement de l'éducation de base. Mais la mobilisation doit se poursuivre. Pour l'année à venir, l'enseignant(e) sera au cœur de notre action, comme il/elle est au cœur des systèmes d'enseignement². Nous en appellerons donc à nouveau à tous ceux qui sont persuadés qu'un système éducatif ne peut fonctionner sans des personnes motivées et compétentes pour transmettre les savoirs. Nous vous tiendrons informés dans notre prochain magazine des actions concrètes que nous allons engager et auxquelles vous serez invité(e)s à vous associer.

² Cette attention portée au corps enseignant n'est d'ailleurs pas récente, comme en témoignent les nombreux articles parus dans notre magazine, tel, par exemple, le dossier spécial sur les femmes africaines dans l'enseignement du magazine de mars 2005.

Situations d'urgence

L'éducation et les crises

L'éducation est un droit. Conflits armés, instabilité politique, catastrophes naturelles, VIH/Sida... bouleversent les systèmes éducatifs et empêchent souvent l'exercice de ce droit. L'éducation peut-elle être préservée lors des situations d'urgence ? Quel rôle joue-t-elle dans la reconstruction des pays ? Peut-elle prévenir de futures crises et maintenir une paix durable ?

Impact des crises sur l'éducation

Situations d'urgence : nourrir, soigner... éduquer !

p8-10

Crises : les devoirs du monde associatif

Obligation de moyens, de résultats : quels sont les devoirs du monde associatif ?

p11-14

Tsunami : 1 an après...

Des ruines au développement : reconstruction des hommes

p15-19

Crises sanitaires

Sida : l'éducation, vecteur indispensable de la prévention

p20-21

Crises alimentaires

Niger, Burkina Faso : que peut l'éducation face à la crise alimentaire ?

p22-24

Catastrophe naturelle

Haïti : le cyclone Jeanne, 1 an après

p25

Crises politiques et citoyenneté

40 ans de conflits en Afrique : l'éducation oubliée

p26-28

Situations d'urgence : nourrir, soigner... éduquer !

Séisme au Gujarat (Inde) et au Pakistan, conflits armés au Darfour, famine au Niger... Des millions de personnes meurent, sont mutilées ou sont contraintes de fuir chaque jour. Quel est l'impact de ces crises sur l'éducation ? Peut-elle être préservée ? Quel rôle peut-elle jouer dans les mécanismes de reconstruction ?

Les situations d'urgence résultent de crises : conflits armés, catastrophes naturelles, écologiques, sanitaires... Ces événements détruisent, blessent, tuent et provoquent des mouvements massifs de population. Darfour, Sri Lanka, Niger, Kosovo, Afghanistan...

Depuis 1945, 150 conflits ont émergé sur les 5 continents, tuant 20 millions de personnes et blessant 60 millions d'autres. En 1945, les civils représentaient 5% des victimes des conflits armés. Aujourd'hui, ce chiffre s'élève à plus de 80%, dont la moitié sont des enfants¹. Plus vulnérables,

Réfugiés ou peuples en déplacement – quelques chiffres (Unesco 2001)

- 15,8 millions de réfugiés dans le monde
- Environ 25 millions de personnes déplacées dans le monde (essentiellement à la suite de conflits ou de catastrophes naturelles ou écologiques).

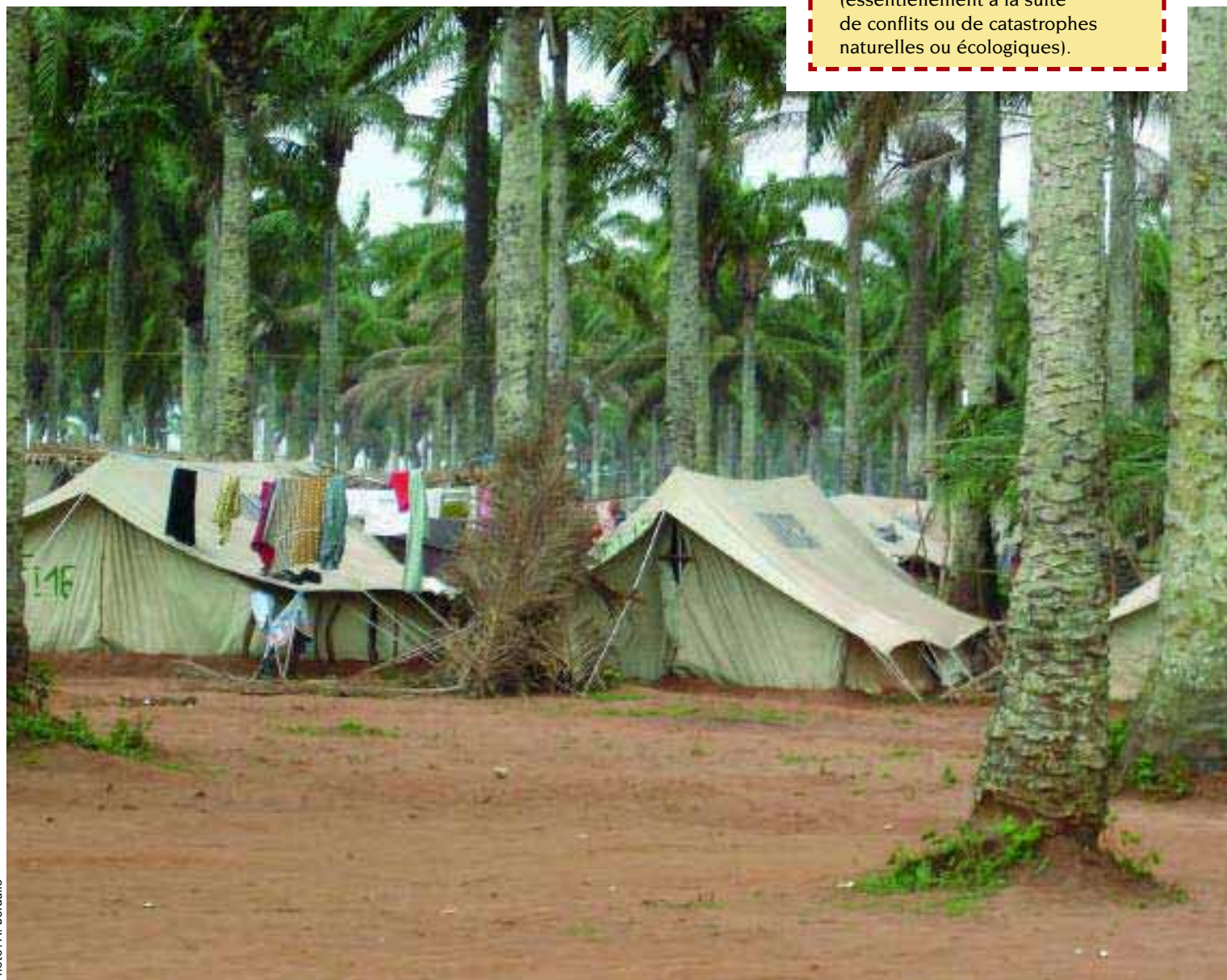


Photo : A. Bordallo

Dans ces camps de réfugiés, l'urgence est aussi l'éducation.

ils sont les premiers à être tués ou blessés. Les survivants, eux, sont souvent orphelins. Isolés, fragiles, ils subissent des violences physiques, psychiques, sont enrôlés dans les bandes armées, etc. Ces enfants exposés à tous les dangers sont alors privés de leurs droits fondamentaux et notamment d'éducation.

Urgence éducative

Les crises engendrent des situations d'urgence éducative. Catastrophes naturelles, pandémies, conflits ou situations d'instabilité, endommagent considérablement l'éducation des pays ou régions touchés. Que faire lorsque l'école ou le centre de lecture a été détruit par un raz de marée? Qu'il n'y a plus de transport disponible pour se rendre à la ville voisine? Que tous les enseignants ont été assassinés par des

Éducation dans les pays en crise – chiffres (Unesco, 2005)

- Plus de la moitié des enfants non scolarisés vivent dans des pays touchés par des conflits
- Plus de 27 millions d'enfants vivant dans des pays touchés par des conflits n'ont pas accès à l'éducation
- Au Mozambique, 45% des écoles primaires ont été détruites durant la guerre civile (1977-1992)
- Au Rwanda, plus de deux tiers des enseignants ont été assassinés ou ont fui le pays
- La majorité des enfants réfugiés qui reçoivent une éducation sont inscrits au niveau primaire. Seuls 6% suivent une éducation de niveau secondaire.

groupes armés? Que l'État ne paie plus les salaires des survivants? Que les parents ont peur d'envoyer leurs filles à l'école?

En 1998, le cyclone Mitch a détruit les écoles du Honduras, laissant 250 000 élèves du primaire et 30 000 du secondaire sans accès à l'enseignement. Au Rwanda, plus des deux tiers des professeurs se sont enfuis ou ont été tués. Aujourd'hui, au Burkina Faso, ce sont près de 20 000 enfants qui sont infectés par le virus du VIH/Sida. Les chiffres s'alourdissent lorsque l'on évoque les 223 000 autres enfants, non porteurs du virus et pourtant exclus de l'éducation car ils ont perdu un parent (ou les deux) de la maladie et n'ont plus les moyens d'aller à l'école.

Impacts

Les crises amputent la plupart des composantes des systèmes éducatifs. Les enseignants manquent à l'appel: ils peuvent être enrôlés dans les forces armées, victimes d'exactions ou bien

contraints de fuir leur région voire leur pays. Les infrastructures et le matériel pédagogique sont endommagés et inutilisables. En situation de crise tout vient à manquer. Les ressources nationales disponibles pour l'éducation deviennent pratiquement inexistantes. Les États sont bien souvent désorganisés et les priorités de reconstruction amputent le budget. L'Unesco rapporte que pour les pays en crise, le coût de la réalisation de la scolarisation primaire universelle demanderait des efforts financiers majeurs, avec des dépenses supplémentaires annuelles de 25%. Mais les États ne sont pas les seuls à ne plus pouvoir répondre aux besoins

L'Éducation pour tous: programmes éducatifs des populations en crise

Le droit à l'éducation est un droit fondamental, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme (article 26). Dix ans après la conférence mondiale sur l'Éducation pour tous organisée à Jomtien, en Thaïlande, le Forum mondial sur l'Éducation pour tous qui s'est tenu à Dakar en 2000 a intégré dans son cadre d'action la nécessité de répondre aux besoins éducatifs des populations en crise: « (...) Nous, gouvernements, organisations, institutions, groupes et associations représentés au Forum mondial sur l'éducation, nous engageons à: (...) répondre aux besoins des systèmes éducatifs subissant le contrecoup de situations de conflit et d'instabilité et conduire les programmes d'éducation selon des méthodes qui soient de nature à promouvoir la paix, la compréhension mutuelle et la tolérance et à prévenir la violence et les conflits (...) »

Extrait du Cadre d'action de Dakar - Éducation pour tous - Tenir nos engagements collectifs (Dakar, avril 2000).



Photo: L. Meuret

L'éducation de ces enfants ne peut attendre la fin de la crise.

financiers de l'éducation. Les familles sont généralement saisies d'une baisse de revenus et n'ont plus les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école. À Madagascar, en septembre 2002, lors de la crise politique, les écoles pourtant restées ouvertes, peinaient à recevoir des élèves. La paralysie politique et économique du pays ne permettait plus aux familles de payer les frais de scolarité. Les situations d'urgence sont synonymes de grande insécurité. Dans ce contexte, les familles préfèrent garder les enfants et plus particulièrement les filles à la maison.

Les crises affectent profondément et durablement les systèmes éducatifs souvent déstabilisés et désorganisés. Les régions ou pays touchés doivent être soutenus pendant et après la crise pour que l'éducation reprenne ses droits.

L'éducation, c'est reconstruire

L'éducation d'urgence est une « passerelle » fondamentale vers la reconstruction. Pour des enfants ou des adolescents traumatisés, fatigués, déplacés... l'éducation d'urgence aide à donner un sentiment de normalité, de dignité et d'espoir en l'avenir. Il faut vite leur permettre de recevoir une éducation pour qu'ils

Réaffirmer notre engagement pour une éducation de qualité pour tous

Lors de ses États Généraux de 2004, Aide et Action a décidé d'intervenir en situation d'urgence et de renforcer ainsi son travail pour la défense du droit à l'Éducation pour tous.

Pour l'association, l'urgence est une étape essentielle de la construction – ou reconstruction – des projets locaux de développement.

Parmi les actions d'éducation d'urgence menées en 2005 :

- au Bénin, formation des animateurs éducatifs des camps de réfugiés togolais (voir magazine de septembre 2005) ;
- en Inde et au Sri Lanka : actions éducatives pour les enfants et jeunes des zones touchées par le tsunami (voir en pages 15-19 et magazine mars 2005) ;
- au Niger : formation de tuteurs dans 5 régions particulièrement concernées par la crise alimentaire.

Ces actions visent à permettre aux enfants et aux jeunes, victimes des crises ou de catastrophes naturelles, de ne pas cesser leurs activités éducatives. Elles s'inscrivent dans la continuité des actions menées sur les terrains depuis plusieurs années.



Photo: A. Bordallo

Les femmes et les enfants sont toujours les premières victimes des crises.

n'abandonnent pas leur scolarité, qu'ils puissent se bâtir un avenir et participer à la reconstruction de leur environnement économique et social.

L'école, le centre de formation ou la tente est un point sûr de rassemblement. Un lieu de jeux, d'échanges, de discussions, d'écoute, de soutien psychologique... et qui, souvent, permet l'apport de soins et de nourriture. Beverly Roberts, coordinatrice du réseau Inter-Agences d'éducation d'urgence (INEE²) souligne le besoin d'éducation

en situation d'urgence: « Il faut immédiatement reconstruire l'éducation. On ne peut pas attendre que les trains

« L'éducation d'urgence est une 'passerelle' fondamentale vers la reconstruction »

roulent à nouveau! Il faut sauver les esprits, tout comme les corps (...)

¹ Chiffres et statistiques Unesco.

² L'INEE comprend plus de 500 Organisations non gouvernementales, des institutions éducatives, des chercheurs et d'autres agences bilatérales et multilatérales.

Espérance



« Avant, je ne connaissais pas la valeur de mon prénom. Aujourd'hui j'ai compris. Il y a beaucoup de gens qui ont besoin d'espérance... »

Espérance a fui la République démocratique du Congo et le régime de Mobutu. Dans l'aéroport où elle

travaillait, une bombe a explosé en mai 2000. Les autorités ont tout de suite soupçonné l'ensemble des travailleurs du lieu et Espérance a choisi la fuite devant la répression. Ce fut le Bénin et le camp de réfugiés de Kpomassé en raison de sa facilité d'accès.

Un jour, une manifestation culturelle a lieu au collège du village de Kpomassé. Les enfants réfugiés y participent et obtiennent de nombreux prix à des jeux-concours. Consciente du potentiel des enfants, Espérance décide de prendre les choses en main. Sous

sa responsabilité, elle en réunit certains et organise des activités : mise en place d'animations, jardinage, cours de couture, de maraîchage, spectacles... tout est bon. Elle confie : « Les parents ici ont des soucis. Et malgré eux ils les transmettent aux enfants ; l'angoisse est contagieuse. Si on arrive à détourner les enfants de ces problèmes, ils iront mieux. Et puis ça libère les parents pour qu'ils se consacrent à leur avenir ! ». Au début, ça n'a pas été facile car les parents étaient inquiets : et si les enfants voulaient rester au Bénin ? Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui se sont rangés à l'avis d'Espérance et lui confient leurs enfants. 42 d'entre eux participent aux ateliers d'Espérance. Un beau prénom.

Obligation de moyens, de résultats : quels sont les devoirs du monde associatif ?

Les périodes de crise imposent de travailler dans des situations d'urgence. Les associations doivent intervenir vite et bien. Entre obligation de moyens et de résultats, quels sont les devoirs du monde associatif ?

> Devoir d'efficacité : la garantie de l'éthique et de la qualité

Plus que dans tout autre contexte, en situation d'urgence, les associations ambassadrices et mandataires de leurs donateurs ont la responsabilité de mener des interventions efficaces. Ces organisations, quels que soient leurs moyens, leur domaine d'intervention, leur démarche ou leur conviction, doivent apporter une réponse adaptée aux besoins des victimes. Dans les situations d'urgence, leur premier devoir est l'assistance aux populations pour satisfaire les besoins de

survie. Dans la phase de réhabilitation et, ensuite, de développement, chaque intervention doit respecter les aspirations des populations concernées, susciter leur participation et même aller plus loin en les mettant à l'initiative des projets.

Dialogue, proximité, initiative et choix laissés aux populations permettent de faire de leur engagement la garantie de la qualité de l'action. Cette démarche construit une véritable collaboration avec ces hommes, ces femmes et ces enfants privés

le plus souvent de leurs droits fondamentaux comme des conditions nécessaires à une vie décente (voir tableau ci-contre).

Mais ces principes d'action et d'éthique ne conditionnent pas à eux seuls l'efficacité de l'action des associations.

Depuis quelques années maintenant, les Organisations de solidarité internationale (OSI) mettent en place des politiques de qualité. Avec des labels (Max Havelaar), des normes ISO¹ (Terre des hommes...) ou d'autres outils « qualité » développés en interne (Médecins du monde, ActionAid...), l'heure est à la recherche de l'efficacité maximale.

Aide et Action s'est toujours inscrite dans cette recherche d'efficacité. Mais comment vérifier que les moyens mis en œuvre soient les plus pertinents et productifs pour la réalisation des missions ? Comment s'assurer qu'aucun risque ne viendra empêcher la réalisation des objectifs ?

S'assurer d'atteindre ses objectifs

Pour répondre à ces questions, Aide et Action a décidé de se doter de deux cellules d'audit interne. Leurs missions (voir schéma p. 12) est de permettre à l'association de s'engager dans la cause de l'Éducation pour tous le plus efficacement possible. L'audit vise la parfaite maîtrise de chaque activité et le respect des procédures dans tous les domaines : finances, ressources humaines, communication, gestion du parrainage, interventions suite au tsunami, etc.

Mais fixer des objectifs et ambitionner de les atteindre suppose d'être exposé à des incertitudes, à des menaces. Que faire si l'un de nos lieux d'intervention n'est plus accessible en raison de troubles politiques ? Comment préserver l'indépendance de l'association face à un risque de récupération politique ? Comment éviter que l'un de nos partenaires agisse en contradiction avec les valeurs de l'association ? Comment se protéger face à des risques de fraude et de corruption ? L'ensemble de ces risques

Les enjeux de la participation et ses effets dans le renforcement des communautés

Effets des processus avec participation

• En termes formels

- Les personnes affectées participent à la conception des programmes de reconstruction.
- Les personnes affectées participent à la mise en place des programmes et acquièrent une expérience pour les répliquer dans le futur.

• En termes structurels

- Il y a un remaniement des relations de pouvoir entre les personnes affectées et les autres acteurs, ce qui augmente les espaces de concertation et les capacités d'autogestion.

• Dans la vie quotidienne

- Pendant l'urgence, les personnes affectées interviennent dans le contrôle et la distribution des biens.
- Les personnes affectées participent et établissent des accords pour la mise en place des programmes de reconstruction.
- Les personnes affectées organisent des espaces de participation liés aux revendications concernant l'accès à l'emploi
- Les personnes affectées gèrent et entretiennent les biens reconstruits.

Effets des processus sans participation

• En termes formels

- Les personnes affectées sont destinataires de programmes définis par d'autres groupes.
- Les personnes affectées n'interviennent pas dans la mise en place des programmes et ne peuvent pas les répliquer par la suite.

• En termes structurels

- Renforcement des relations de « subordination » et de la gestion centralisée des décisions.

• Dans la vie quotidienne

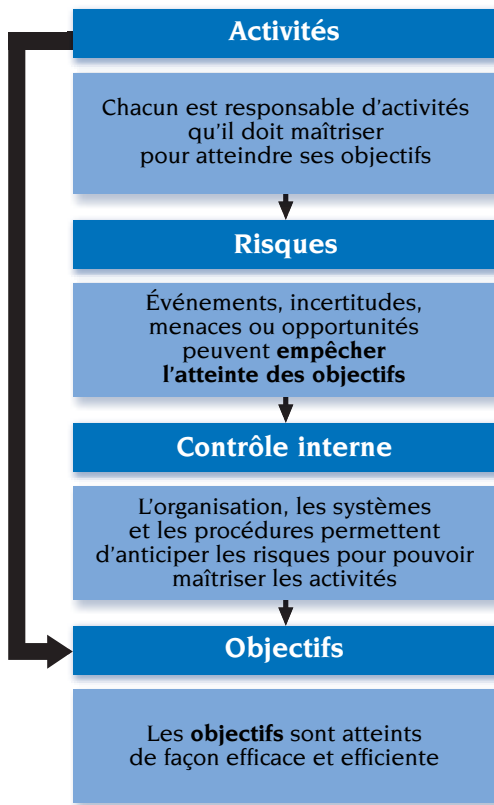
- La distribution de l'aide d'urgence est centralisée par des organisations bénévoles et l'État.
- Les personnes affectées reçoivent les maisons « finies ».
- Les personnes affectées sont destinataires à titre individuel des programmes de création d'emploi.
- Les biens collectifs reconstruits se détériorent à moyen terme, faute d'entretien.

Liens entre les critères de qualité et la question de la participation.

Tableau extrait du guide édité par l'association Coordination Sud :

« Synergie qualité : propositions pour des actions humanitaires de qualité »

Schéma du processus d'audit interne



liés à l'environnement externe ou interne doit absolument être anticipé. Les cellules d'audit ont ainsi élaboré une cartographie des risques qui permet de les répertorier et de les classer en fonction de leur importance et de leur niveau de maîtrise.

Prévoir les risques

Jérôme Geoffroy, responsable de l'audit interne, nous donne un exemple des résultats de cette cartographie : « Nous avons identifié que le risque n°1 qui paralyse le plus nos activités sur le terrain



Photo : A&A Madagascar. L'audit interne vise un maximum d'efficacité. Ici, les équipes malgaches travaillent sur l'audit de la gestion du parrainage.

et que nous maîtrisons le moins est celui lié aux catastrophes naturelles. Cette analyse semble juste lorsque l'on regarde les répercussions sur les systèmes éducatifs des cyclones en Haïti, à Madagascar ou du tsunami en Asie du Sud. Bien sûr, nous ne pouvons pas empêcher les catastrophes naturelles. Mais depuis ce travail, nous prenons systématiquement en compte cette menace dans nos activités sur les zones exposées : sensibilisation des populations et des gouvernements à la protection de l'environnement, élaboration de plan de secours, etc. L'éducation

et la sensibilisation restent les meilleures armes de prévention». Cette cartographie permet d'identifier, d'analyser et si possible de maîtriser rapidement chaque risque. Cette méthode garantit plus d'efficacité pour que partout, même en période de crise, le droit à l'éducation soit une réalité. ■

¹ Les normes ISO consistent à assurer de la qualité à tous les niveaux, par la mise en place de procédures claires et contrôlées par un organisme de certification, pour toutes les activités de l'organisation.

>>> Devoir de transparence et d'information

Le monde associatif s'accorde à satisfaire l'obligation majeure de « rendre des comptes ». Pour ce faire, les associations mettent à la disposition de leurs donateurs leur bilan financier et font bien souvent l'état des lieux de leurs actions via bulletins, newsletter, site internet et autres outils de communication externes. Mais les citoyens ont des attentes particulières lorsqu'il s'agit de leur générosité. À travers leur don, ils ont mandaté les associations pour intervenir efficacement auprès des victimes. Chaque donateur attend qu'on l'informe le plus clairement possible des actions « terrain » comme de la destination des fonds. Pour accentuer ce devoir de « redevabilité » et de transparence, les organisations se soumettent à des organismes de contrôle.

Donner en toute confiance

C'est l'ambition du Comité de la Charte qui réunit aujourd'hui plus de 50 associations et fondations françaises. Leur credo : affirmer que « chaque donateur a le droit de savoir comment est dépensé son argent et d'être assuré que chaque fondation et association recueillant des dons fonctionne en toute transparence ». C'est dans cet esprit que le Comité de la Charte,

indépendant des pouvoirs publics, contrôle depuis 1989 des organisations volontairement membres sur la base de quatre grands principes : un fonctionnement collectif et intègre, la qualité de la communication et des actions de collecte de fonds, la rigueur de la gestion et la transparence financière. L'État français est aussi garant du contrôle et de l'évaluation des ONG (Organisations non gouvernementales). On citera les contrôles liés au statut « association loi 1901 » qui donne lieu à la vérification, par le préfet, du bon respect de la législation française. Le ministère des Finances fait aussi respecter les règles spécifiques liées à la mention « but non lucratif » de ces organisations. Les organisations reconnues d'utilité publique ou reconnues de bienfaisance sont soumises à un contrôle accentué par l'État et notamment par la Cour des comptes, dont les rapports sont rendus publics (www.ccomptes.fr). La plupart des ONG, et notamment celles qui ont un certain niveau de subventions publiques, doivent faire contrôler et certifier leurs comptes par un commissaire aux comptes dont le rapport est communiqué dans le bilan annuel de l'ONG. L'ensemble de ces outils de contrôle et d'évaluation

Aide et Action :

l'histoire d'une transparence

- >>> **Date de création** : 1981.
- >>> **Membre (depuis 1995) du Comité de la Charte** de déontologie des organisations sociales faisant appel à la générosité du public.
- >>> **Audit des comptes (depuis 1981)** : comptes audités par le groupe de commissaires aux comptes Barbier Frinault et Cie, membres du réseau international Ernst & Young.
- >>> **Prix Cristal 1990 et 1995 de la transparence** de l'information financière décerné par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.
- >>> **Reconnue d'utilité publique** par décret en date du 1^{er} août 2002.
- >>> **Création de l'audit interne** : 2003.

sont des garanties supplémentaires pour les donateurs. Toutefois, aucun n'est une référence absolue. Comment alors s'y retrouver ? Une ONG membre du Comité de la Charte, reconnue d'utilité publique et qui fait certifier ses comptes a de forte chance d'être des plus sérieuses. En comparaison, une organisation qui n'adhère à aucun collectif et qui n'a jamais été contrôlée par un organisme externe est plus difficile à cerner. ■

> Devoir de solidarité

«En temps de crise, les organisations ne devraient pas être en concurrence mais collaborer...», affirme Roger Yates, responsable du bureau Urgences d'ActionAid et membre du Disasters Emergency Committee (DEC). Cette plate-forme d'associations britanniques a été créée pour lancer des appels de fonds communs dans les situations d'urgence. «Les associations coopèrent aussi bien au

Sud en 2004, le gouvernement français a lancé le collectif Asie enfants isolés. Sa mission consiste à récolter les fonds et à les répartir auprès des associations qui agissent sur le terrain en faveur de l'enfance. «... Pour organiser et coordonner notre solidarité pour les enfants d'Asie, j'ai décidé de m'appuyer sur leurs compétences et leur

partie de ce collectif. Des projets au Sri Lanka, en Indonésie, en Thaïlande et en Inde ont reçu leur financement (environ 1 million d'euros) au bout de neuf mois de fonctionnement. Mais la rapidité à lever des fonds n'est pas le seul avantage du collectif: le partage du savoir-faire, des connaissances et de l'expérience du terrain de chaque



Photo: A&A Inde

Les associations ont un devoir de « redevabilité » et de transparence envers leurs donateurs.

Royaume-Uni que sur le « terrain ». Au cours des deux premières semaines, appelées « période d'action conjointe », toutes les initiatives médias et marketing des membres sont sous l'auspice du DEC. Sur le terrain, les organisations collaborent plus particulièrement sur les actions d'influence auprès des gouvernements. L'argent est réparti en fonction des capacités des organisations. Chacune d'entre elles doit fournir une prévision d'utilisation des fonds et des rapports de progression réguliers. Une évaluation externe du travail est réalisée et disponible au public », nous explique Roger Yates.

La solidarité entre associations : répondre plus efficacement à l'urgence !

Cette expérience de collaboration « inter-associations » n'est pas unique en Europe. Suite au tsunami en Asie du



Photo: Le Laizant

Dialogue, proximité, initiative et choix laissés aux populations permettent de faire de leur engagement la garantie de la qualité de l'action.

expertise (ndlr: les principales associations françaises chargées de la protection de l'enfance) en les regroupant sous forme d'un collectif... »², a annoncé Philippe Douste-Blazy, ministre des Solidarités, de la Santé et de la Famille. Aujourd'hui, 18 associations, dont Aide et Action (trésorier), font

association confère aux projets mis en œuvre un label reconnu. La coopération entre ONG est donc possible. Dans les situations d'urgence où il faut agir vite, elle est même à recommander. ■

² Discours du 6 janvier 2005 pour le lancement du collectif Asie enfants isolés.



“La transparence reste l'une de nos valeurs fondamentales”

Monique Brémond est membre du conseil d'administration d'Aide et Action en tant que trésorière. Elle répond à nos questions sur la gestion des fonds en cas d'urgence.

1- Aide et Action a voté, en novembre 2004, un changement à l'article 2 de ses statuts lui permettant d'intervenir dans les situations d'urgence et d'agir sur tous les facteurs ayant des incidences dans le domaine éducatif. Dans ce contexte, où souvent chaque minute compte, disposez-vous de réserves d'urgence immédiatement disponibles ?

Depuis longtemps déjà, Aide et Action dispose d'une réserve d'urgence qui lui permet d'intervenir rapidement dans des situations appropriées. L'utilisation de cette réserve demande par définition une décision rapide, décidée par le Conseil d'administration, représenté en l'occurrence par la trésorière et dont il est rendu compte à l'Assemblée générale, à l'occasion de sa réunion annuelle.

2- Une fois les réserves débloquées, comment l'association décide-t-elle des projets d'urgence qu'elle s'engage à financer ?

Les choses ne se déroulent pas dans cet ordre ! En effet, c'est à l'équipe présente dans la région où se situe l'urgence de constater les besoins et de définir les actions à mener. C'est donc cette équipe qui décrit et chiffre le ou les projets d'urgence, toujours liés au contexte éducatif. Ce dossier est rapidement transmis et examiné par la direction et la trésorière. Cette dernière, après accord, autorise le déblocage des fonds.

3- Au-delà des réserves, l'association lance des appels de fonds auprès de ses donateurs, parrains et marraines. Est-ce une obligation dans un contexte d'urgence ? Quelle gestion faites-vous de ces fonds supplémentaires et les affectez-vous immédiatement à la zone concernée ?

Il faut souligner que la réserve d'urgence est un moyen de répondre rapidement aux besoins. Nous serions incapables d'alimenter indéfiniment cette réserve si elle devait représenter notre seul recours. Il



Les donateurs qui ont répondu à notre appel d'urgence « tsunami » restent informés de l'utilisation des fonds.

Photo : O. Béronie

“Il faut se donner les moyens d'informer le donateur de l'utilisation des fonds”

est donc indispensable de faire appel à la générosité du public. Les fonds recueillis ne sont pas des fonds supplémentaires, c'est la véritable ressource qui témoigne de la solidarité envers les défavorisés.

La réserve d'urgence, outre qu'elle permet d'aller vite, pourrait seule être

considérée comme un fonds supplémentaire dans le cas où les fonds recueillis seraient insuffisants.

4- Des frais de collecte, de pilotage de projet, de communication envers les donateurs, etc. sont à prendre en compte dans les opérations d'urgence. Aide et Action s'impose-t-elle des limites concernant ce type de dépenses ?

D'une façon générale, Aide et Action, pour ses frais de gestion, s'impose des limites dans l'utilisation des fonds issus de la générosité du public. La moyenne que nous nous fixons est d'environ 15% des fonds recueillis mais, bien entendu, les contextes étant très différents, il ne s'agit que d'une moyenne.

5- Dans un article de Libération du 5 janvier 2005, Daniel Bruneau, directeur du Comité de la Charte expliquait qu'« il ne peut y avoir de réaffectation (...) de fonds dédiés à des programmes spécifiques, sans en informer le donateur ». Cette norme affiche une garantie d'affectation et finalement de transparence. Comment Aide et Action assure-t-elle ce principe de traçabilité auprès de ses donateurs ?

En effet, nous ne sommes pas autorisés à employer les fonds issus d'un appel d'urgence à d'autres opérations, ce serait tromper les donateurs qui, eux, ont manifesté un élan de générosité pour une cause bien déterminée. Il faut donc se donner les moyens, d'une part, d'informer le donateur de l'utilisation des fonds, et d'autre part, en cas de dépassement du besoin, de rembourser les donateurs qui ne désireraient pas que l'on utilise leur don pour un autre projet. Pour cela, chaque don est enregistré avec les références du donateur, le projet concerné et le montant du don. Une comptabilité spécifique est d'ailleurs obligatoire pour ces fonds dédiés. La transparence reste l'une de nos valeurs fondamentales. ■

Des ruines au développement : reconstruction des hommes

Il y a un an, le terrible tsunami venait frapper l'Asie du Sud-Est. Aujourd'hui, les communautés, appuyées par l'association, prennent en main leur avenir. L'urgence a cédé la place à la reconstruction et au développement. État des lieux du travail accompli.

Les vagues ont surgi avec furie ce jour fatal du 26 décembre 2004. D'un seul coup toute l'évolution et le développement que l'on observait depuis des dizaines d'années a été détruit. Les bâtiments sont rasés, la totalité des équipements de pêche réduits en miettes, les terres agricoles desséchées par le sel sont rendues infertiles et les communautés, sans abri, se réfugient dans des camps de secours. Aide et Action Asie du Sud a immédiatement apporté son soutien auprès de ceux qui se trouvaient dans les endroits

les plus touchés de la région – les districts de Trincomallee et Galle au Sri Lanka, Karaikal dans le territoire de Pondichéry, le district de Nagapattinam au Tamil Nadu, les îles Andaman et Nicobar et les bidonvilles au long de la côte à Chennai en Inde.

Au travers de partenariats avec des organismes internationaux tels que la Commission européenne, le Département pour le développement international du Royaume-Uni (DFID), l'American India Foundation (AIF) et des ONG partenaires –

Prayas, AVVAI, SEVAI, la fondation Dr Reddy, WACCO et Siyath – l'association intervient dans les domaines les plus touchés (agriculture, santé, économie, etc.) et appuie les communautés, notamment celles qui ont toujours été marginalisées et reléguées à l'arrière-plan – les enfants, les jeunes, les femmes, les dalits¹, les paysans sans terre et les petits fermiers.

¹ Terme signifiant « opprimés » en sanscrit et désignant les individus considérés comme hors caste, communément appelés « intouchables ».

INTERVENTIONS EN INDE

Principales actions menées en Inde

Soutien psychosocial et activités éducatives en direction des enfants

Permettre aux exclus – dalits, ouvriers agricoles, femmes... – de gagner leur vie de façon durable et de prendre en charge leur avenir

Consolider les moyens de subsistance existants et créer des opportunités de revenus

Reconstruction des villages avec les équipements communautaires nécessaires

Mise en valeur des terres et des ressources en eau pour une utilisation sur du long terme



➤ **Soutien psychosocial et activités éducatives en direction des enfants**

Activités entreprises

- » Établissement de centres de soins pour enfants
- » Amélioration des infrastructures scolaires
- » Recrutement et formation d'instituteurs et institutrices
- » Fourniture de matériels pédagogiques
- » Aide à une bonne hygiène des adolescentes

✓ **Des centres qui accueillent tous les enfants**

Les femmes et les enfants sont souvent les premiers touchés lors de catastrophes (des études démontrent que plus de 50% des traumatisés sont des enfants). Il est vital pour la communauté et le développement de la nation de s'assurer que les enfants retrouvent une vie normale le plus tôt possible. Parmi les moyens employés, des centres d'accueil et de soins sont mis à leur disposition. À ce jour, ce sont 41 centres qui offrent un soutien pédagogique, périscolaire et psychosocial aux enfants et adolescents.

Les plus petits, de moins de 5 ans, y sont reçus comme à la maison pendant

quelques heures le matin. Au programme : les soins nécessaires, de la nourriture et la possibilité de s'amuser avec des jeux d'intérieur et d'extérieur. Jouets, balançoires et toboggans sont pris d'assaut dès 7 h 30 le matin. Les plus grands, de 6 à 18 ans, sont accueillis l'après-midi. Ils y trouvent une écoute, pratiquent le yoga, poursuivent d'autres activités périscolaires et continuent à progresser dans leur scolarité. Ces enfants, la plupart traumatisés, trouvent un environnement chaleureux dans lequel ils se sentent en sécurité. Parents et grands-



Les enfants trouvent un environnement chaleureux dans les centres d'accueil.

Photo : Y. Cisse

parents se montrent enthousiastes : « Mon petit-fils de 1 an et demi a commencé à parler comme il faut depuis qu'il va au centre. Il a même appris des chansons et des comptines », se réjouit une grand-mère.

Une fois que les enfants n'auront plus besoin de ces centres, ils seront réhabilités, avec la participation de la communauté, en centres de ressources et d'information pour les villageois.

➤ **Émancipation des groupes marginalisés – dalits, sans terre, indigents et femmes**

Activités entreprises

- » Planning pour la reconstruction participative des villages
- » Mise en place de centres d'information et de ressources dans les villages
- » Base de données des pertes et des besoins des villageois
- » Formation et consolidation des groupes d'entraide (Self Help Group)
- » Conseil et appui pour l'accès aux programmes d'aide et de réhabilitation du gouvernement
- » Formations pour les bénévoles et mobilisateurs de la communauté

✓ **Redonner confiance aux femmes et agir pour leur émancipation**

« Je m'appelle Rajini et j'ai 26 ans. J'habite dans le village de Perunthottam avec mon mari Ramesh et mes deux filles de 6 et 3 ans. Ma fille aînée est en CE1 et la plus jeune va au centre pour enfants. Nous ne possédons pas de terre. Nous avons deux chèvres qui sont mortes pendant le tsunami. Mon mari est chauffeur de tracteur et gagne 1 000 roupies (environ 20 euros) par mois. Moi, je gagne environ 500 roupies en travaillant, quand cela est possible, sur les terres des autres, pour 40 roupies par jour. Il y a huit mois je me suis inscrite au groupe d'entraide des femmes d'Agaramullai. Avec

le capital de départ de 5 000 roupies qui m'a été prêté et ma contribution de 1 000 roupies, j'ai pu acheter une vache. Ma situation financière s'est améliorée grâce au revenu supplémentaire de 600 roupies par mois que m'apporte la vente du lait. J'ai aussi suivi une formation sur différents sujets : comment faire des économies, les comptes, rembourser les prêts et apprendre les méthodes pour augmenter la production de lait de ma vache. Cette formation était une très bonne expérience et m'a fait comprendre des aspects jusque-là inconnus pour moi. Elle m'a donné confiance et assurance. J'ai maintenant beaucoup plus de courage pour affronter l'avenir. Je veux



Grâce aux groupes d'entraide, Rajini a pu acheter une vache.

Photo : A & A Inde

investir dans l'éducation de mes filles afin qu'elles aient une vie meilleure. Quand le tsunami a frappé, l'avenir paraissait sombre. Nous ne pouvions plus travailler comme ouvriers agricoles car les terres cultivables sont devenues infertiles à cause de la salinité. Maintenant, ma situation financière s'est remarquablement améliorée grâce à l'aide des groupes d'entraide féminins organisés par Aide et Action et AVVAI. »

✓ **Des groupes d'entraide pour les femmes**

Les femmes et notamment celles vivant dans les régions rurales font partie des

individus les plus marginalisés. Leur principale préoccupation est bien souvent la survie quotidienne. Chômage, revenus insuffisants, environnement précaire font qu'elles ont de plus en plus de difficultés à subvenir aux besoins de leur famille. Le tsunami n'a fait qu'aggraver cette situation. Comme Rajini, de nombreuses femmes participent à des groupes d'entraide et d'intérêt communs. Au travers de ces groupes, elles peuvent recevoir la gestion d'un capital pour le démarrage d'une activité lucrative et une formation professionnelle. L'objectif est bien sûr d'améliorer leur condition de vie mais aussi de leur apprendre à s'organiser et leur donner le sens de l'influence pour qu'ensemble, elles s'unissent autour de la défense de leurs droits.



Photo: Y. Cisse

Les groupes d'entraide permettent aux femmes de reprendre une activité lucrative ou de suivre une formation professionnelle.

➤ **Créer des opportunités de revenus additionnels et dispenser des formations professionnelles**

✓ « Cette formation professionnelle a changé le cours de ma vie »

Kayalvizhi vivait dans un village tranquille avant qu'il soit frappé par le tsunami. Sa décision de s'inscrire au programme de formation professionnelle a transformé sa vie. Elle nous raconte son histoire...

« Je m'appelle Kayalvizhi et j'ai 20 ans. Mon père, M. Sambanthamoorthy, est un ouvrier agricole et gagne 1 000 roupies par mois. Ma mère est femme au foyer. J'ai été à l'école jusqu'à la fin du cycle secondaire mais je n'ai pas pu continuer mes études à cause des contraintes financières. J'occupais mon temps en aidant ma mère pour les tâches ménagères et en regardant la télévision.

Quand j'ai appris qu'il y avait un programme de formation LABS (Livelihood Advanced Business School) à Sirkali, j'ai eu envie de m'inscrire. J'ai participé à la séance d'orientation et j'ai été admise au cours ITES (informatique). Au début mes parents étaient réticents parce que je devais faire tous les jours deux heures de voyage par autobus. Je n'avais jamais travaillé sur



Photo: A. & A. Inde

Kayalvizhi.

Activités entreprises

- » Soutien et aide financière aux groupes d'intérêt communs
- » Formation professionnelle pour les jeunes

un ordinateur mais j'ai pu facilement assimiler tout ce qu'on m'a appris, comme l'utilisation de logiciels de traitement de texte par exemple.

Maintenant, je travaille à Sattainathar Communications. Je fais des enquêtes sur le terrain ainsi que des saisies de données. Ce travail m'a donné une grande confiance en moi. J'ai loué une maison à Myiladuthurai avec quatre autres camarades de classe. Je gagne 2 000 roupies par mois et je suis financièrement indépendante. Je peux mettre de l'argent de côté pour aider ma famille. Le programme de formation professionnelle a changé le cours de ma vie. Je n'aurais jamais cru arriver à un tel résultat en si peu de temps. »

✓ Des formations adaptées aux besoins locaux

Dans des situations d'urgence et de catastrophes, quand les systèmes de



Photo: A. & A. Inde

Test d'aptitude pour accéder aux formations professionnelles.

soutien ont complètement disparu, il est absolument indispensable de créer des possibilités immédiates d'apprentissage pour les jeunes.

Le programme unique de formation pour les jeunes, qui se déroule sur une durée de quatre mois, développé par la Fondation du Dr Reddy sous l'égide d'Aide et Action et LABS, assure non seulement la sécurité de l'emploi grâce à une sûreté de placement mais donne aussi une formation aux métiers qui conviennent à la communauté et à l'économie locale.

Reconstruction des villages et réhabilitation des terres et des ressources en eau

Activités entreprises

- » Reconstruction et réparation des bâtiments scolaires
- » Approvisionnement en eau et installations sanitaires
- » Création d'emplois liés aux activités de reconstruction des villages et réhabilitation des terres et des ressources en eau
- » Plantation des zones côtières
- » Dessalage des terres et des nappes phréatiques
- » Restauration de l'eau des lagunes et des étangs
- » Formation pour des pratiques de gestion durable des terres et de l'eau

✓ Activités de reconstruction, une unique source d'emploi pour les dalits

Le tsunami a considérablement contaminé les terres par l'eau de mer. Les sources d'eau de tous les villages côtiers ont également été infectées par l'intrusion d'eau salée. Cette paralysie des terres cultivables a eu un effet immédiat sur la vie des dalits. Ces fermiers marginaux et ouvriers agricoles dépendent entièrement de l'agriculture comme moyen d'existence. Le programme de travail « Rénover » se concentre sur la remise en valeur des terres et de l'eau par le dessalage et le dragage des canaux d'approvisionnement. L'objectif est de fournir des opportunités d'emplois autour de ces travaux de réhabilitation : dessaler les

étangs, renforcer les digues des rivières, rénover ou creuser les puits, labourer les terres pour le dessalage, construire des canaux de distribution et d'approvisionnement. Des hommes aussi bien que des femmes ont été employés pour effectuer ces activités et les salaires ont été versés selon la catégorie du travail effectué. Pendant plusieurs mois après le tsunami, les dalits n'ont eu que cette seule opportunité d'emploi à proximité de leur village, ce qui représente leur unique source de revenus.

✓ Un redémarrage prometteur

Ce programme a eu des conséquences considérables sur la promotion du développement à tous les échelons. Le creusement des canaux d'arrivée d'eau a assuré une



Réhabilitation des canaux de distribution d'eau.

Photo: A & A, Inde

distribution équitable pour tous les champs. Avec l'arrivée des pluies de la mousson (septembre et octobre), les canaux se sont remplis d'eau. Des terrains qui n'avaient pas été cultivés depuis quatre ans à cause du manque d'eau sont devenus cultivables. Des semences et des plantations d'arbres fruitiers ont aussi commencé.

INTERVENTIONS AU SRI LANKA

Principales actions menées au Sri Lanka

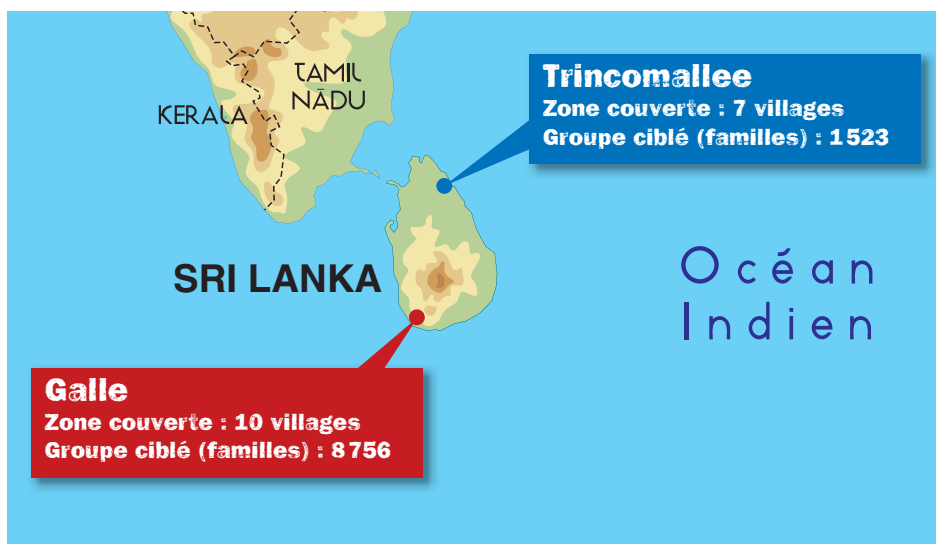
Soutien psychosocial et activités éducatives en direction des enfants et des adolescents

Soutien psychosocial des groupes marginalisés – minorités, femmes et enfants

Mobilisation de la communauté par la formation de groupes d'entraide

Soutien pour la reconstruction des villages et des équipements communautaires

Soutien pour les moyens de subsistance



✓ **Écouter, soutenir, éduquer...
vers un retour à la vie normale**

Les communautés du Sri Lanka, un pays ravagé par la guerre, ont toujours dû faire face à des situations difficiles. La perspective de vivre dans un environnement de paix et de développement commençait à se concrétiser quand le tsunami a frappé. La souffrance indescriptible des personnes marginalisées, déjà affaiblies par la situation existante, a poussé Aide et Action à intervenir dans le pays.

L'association apporte un soutien psychosocial aux groupes les plus touchés et particulièrement les minorités, les femmes et les enfants. Des séances d'orientation ont été organisées dans les 7 centres de soins pour enfants et les 10 centres d'apprentissage. Des activités novatrices comme la thérapie par l'art, la musique, les danses folkloriques, le yoga, la méditation, le travail manuel du papier et le théâtre de rue ont été proposées pour les aider à affronter leurs peurs. Un travail qui porte ses fruits puisque les enfants et les jeunes ont commencé à se sentir mieux et ont amélioré leurs résultats scolaires.

✓ **Subvenir aux premières
nécessités : reloger les populations**

À Sethur, 75 familles touchées ont reçu 400 m² de terrain chacune dans le village de Madurankuda. Des constructions



L'achat d'un rouet pour filer la noix de coco se concrétise avec l'appui du groupe d'entraide.

Photo : Y. Cisse

d'habitations sont prévues. La fabrication des briques est en cours et le terrassement et le débroussaillage des terrains sont entrepris par la communauté locale. Deux puits communautaires ont également été creusés.

✓ **Un foyer pour les enfants
en détresse**

Arumbukal Aravanaikkam est un centre de réhabilitation pour les enfants en

détresse soutenu par Aide et Action et son partenaire local WACCO. Ce centre propose un service de soins, de la nourriture, un hébergement, des équipements scolaires et des cours. À ce jour, 26 enfants sont accueillis – 8 enfants qui avaient subi des mauvais traitements, 17 enfants de familles dissociées et un enfant travailleur. Ils ont été identifiés par le tribunal, le ministère des Affaires sociales, la police, des ONG locales et le comité du district pour la protection de l'enfant.

✓ **Un rôle décisif pour les femmes
dans les initiatives locales**

La participation communautaire est l'un des points fondamentaux de la démarche d'intervention d'Aide et Action. Chaque individu doit avoir les moyens de participer au développement de sa communauté. La formation dispensée aux femmes pour leur inculquer les qualités de « meneuses » a abouti à un accroissement de leur participation aux activités de reconstruction locale. Les groupes de femmes sont devenus plus actifs. Elles se sont engagées dans les programmes de nutrition et ceux liés à la santé des enfants dans les centres de soins. Ces interventions ont été doublées par un renforcement des capacités des communautés pour que ces dernières poursuivent non seulement les projets mais en assurent la pérennité.



Des femmes accompagnent les enfants au centre d'accueil et de soins.

Photo : Y. Cisse

La participation communautaire garantit la pérennité des projets

L'objectif principal des interventions d'Aide et Action en Asie du Sud ne s'arrête pas uniquement à la réhabilitation des communautés. Fidèle à sa démarche, l'association vise principalement le renforcement des capacités des communautés afin de leur donner les moyens d'entamer un processus de développement qu'elles ont choisi. Chaque activité, avant d'être mise en place, a été évaluée par les communautés selon son degré de réalisation et de pérennisation.

La voie du développement est longue et difficile. Les communautés qui ont connu l'horreur, comme ceux d'entre nous qui se sont rendus sur place les premiers jours, gardent un souvenir indélébile de cette tragédie. Mais la vie continue pour eux, aussi bien que pour nous. Nos actions à grande échelle nous ont permis d'intervenir auprès de milliers de personnes. C'est avec tous et notamment grâce à votre soutien durable que nous assurerons la consolidation de nos projets et leur pérennité.

Sida : l'éducation, vecteur indispensable de la prévention

L'impact du VIH/Sida sur les sociétés dans les pays les plus meurtris n'est plus à démontrer¹. Les systèmes éducatifs sont en première ligne. Et pourtant l'éducation, facteur clé de la lutte contre la pandémie, doit être préservée et s'adapter. Retours d'expériences.

Le rôle de l'éducation dans le combat contre le VIH/Sida² n'est plus à prouver. Au niveau international, l'attribution de crédits (et donc la collecte à grande échelle) à des programmes de sensibilisation nationaux ou issus de la société civile reste indispensable.

Au niveau local, la lutte doit se mener en fonction des spécificités socioculturelles, ce qui n'est pas toujours facile. Hippolyte, animateur dans une ONG, a toujours refusé de parler du VIH/Sida dans sa classe. Pourtant, il le connaît ce virus, ses effets, ses modes de propagation. Mais il ne veut rien savoir. « Il n'est pas question que je parle de rapports sexuels et du VIH/Sida à des filles de 13 ans. Si je le fais, ça les incitera à en avoir. » Hippolyte n'est pas un cas particulier : il a fait des études supérieures

(bac + 5), il est enseignant bénévole pour une association. Mais il n'est pas encore prêt à sensibiliser ses élèves, le sujet est très difficile à aborder.

Aller au-delà des tabous

L'expérience montre que les enseignants sont souvent gênés au moment d'en parler. Ce qui conduit finalement à une occultation totale du problème au sein de la classe ou alors, dans le meilleur des cas, à l'utilisation d'un langage très scientifique, sans référence au sexe. Pourtant, l'école reste un lieu privilégié pour la sensibilisation des jeunes adultes. Les parents laissent volontiers ce rôle aux professeurs car eux-mêmes ont du mal à aborder le sujet. La formation des enseignants est donc de ce point de vue indispensable.

Dans le système éducatif formel, la sensibilisation permet aux élèves d'obtenir davantage de précisions que par les seuls parents, dans un lieu dédié à l'apprentissage. Mais cela ne suffit pas puisque de nombreuses victimes du virus sont exclues de l'école classique : orphelins (d'un parent ou deux), enfants sans instituteur, exclusion des malades. Il est donc essentiel d'agir aussi dans le non-formel.

Des clubs de jeunes pour en parler

C'est ce que font deux associations partenaires d'Aide et Action, l'AJID (Association des jeunes pour des initiatives de développement) au Burkina Faso et Friends international au Laos. Dans les deux cas, l'idée est simple : sensibiliser en dehors des salles de classe et cibler des groupes particuliers,

Les 9 principes d'action de l'Unesco pour lutter contre le VIH/Sida grâce à l'éducation (Unesco, rapport mondial de suivi de l'Éducation pour tous, 2002).

- >>> Intégrer le problème du VIH/Sida dans l'ensemble du secteur de l'éducation.
- >>> Continuer à faire fonctionner le secteur éducatif.
- >>> Adopter la prévention, les soins et le soutien comme principes de base pour guider les interventions et les programmes du système et des établissements.
- >>> Examiner constamment les programmes d'enseignement afin de s'assurer qu'ils sont pertinents au regard d'un monde où sévit le Sida.
- >>> Veiller à répondre aux besoins des personnes les plus pauvres et des personnes en détresse.
- >>> S'attaquer aux inégalités entre les sexes qui favorisent la propagation du VIH/Sida.
- >>> Renforcer les capacités de gestion et de maîtrise de cette épidémie.
- >>> Promouvoir la participation et le soutien de la communauté.
- >>> Travailler dans une optique multisectorielle et avec un large éventail de partenaires.



Des campagnes de sensibilisation au VIH/Sida sont indispensables.

notamment les jeunes. « Nos parents sont contents car nous leur donnons aussi des informations sur le VIH/Sida », raconte une jeune fille de l'AJID. S'il est vrai que dans certains cas, les résistances parentales sont importantes, notamment à cause de freins socioculturels, ce n'est pas le cas à Réo (province du Sanguié, Burkina Faso). Ce village fait partie d'un groupe de cinq dans lesquels Aide et Action finance des clubs de jeunes. C'est-à-dire qu'elle fournit du matériel (mannequins, vidéos de sensibilisation, etc.) et qu'elle forme des « pairs éducateurs » qui vont pouvoir à leur tour former leurs amis et parents sur

les questions relatives au Sida. Dans la petite école où le club s'est retrouvé aujourd'hui, il n'y a plus de tabous. Âgés de 10 à 22 ans, les garçons et les filles parlent du préservatif sans façon. Le mannequin (le même que celui utilisé au Laos, sur la photo ci-contre) ne les impressionne plus. Ils parlent des différents cas de transmission du VIH: «La transmission par voie sexuelle, la transmission par la voie sanguine ou la transmission mère-enfant»...



Photo: A & A Burkina Faso

Les jeunes sont les premiers concernés par les programmes de prévention.

Au Laos, l'association Friends international a identifié un autre type de problème, dans un environnement différent. À Vientiane, la capitale frontalière, les trafics en tout genre touchent énormément d'enfants. Prostitution et drogue sont le lot quotidien de nombreux jeunes. Ici, la collaboration avec Aide et Action a permis



Photo: A & A Laos

Même si les mannequins n'impressionnent plus cette dame, dépasser les tabous est rarement chose facile.

la mise en place du programme Puan Mit (« Ami cher »), spécifiquement dédié aux enfants des rues. Le volet VIH/Sida y a une grande importance. Chacune des quatre équipes du programme, en plus de ses activités d'écoute, d'alphabétisation ou de soins, fournit des informations sur le virus.

Besoin de perspectives d'avenir

Grâce à l'utilisation de différents matériels éducatifs (photos, bandes dessinées, jeux), les animateurs répondent aux principales questions de façon ludique: Qu'est-ce que le VIH/Sida? Quels sont les risques? Quels sont les moyens de protection?, etc. Tout au long de leur démarche et de leur travail, ces équipes se sont rendu compte d'une chose: quel que soit le moyen de la sensibilisation, celle-ci doit être liée à des activités permettant un développement social. Il faut pouvoir proposer des choix de vie à long terme et

cela passe par l'éducation. Hippolyte, qui ne voulait pas faire d'éducation sexuelle, s'est récemment rendu à l'évidence: dans l'une de ses classes, une apprentie est désormais enceinte. Elle a 13 ans. Devant l'ampleur du problème, il admet qu'il doit passer au-delà de ses appréhensions. ■

¹ Voir rapport de l'Onusida 2005.

² VIH/Sida: Virus de l'immunodéficience humaine/Syndrome de l'immunodéficience acquise.

Les trois programmes d'Aide et Action au Burkina Faso

Trois expériences sont en cours concernant le VIH/Sida. La première s'appelle « Métropole enfants »: l'association partenaire Métropole intervient dans la province du Kadiogo depuis 2003 et a permis au programme conjoint Aide et Action/ActionAid de financer 15 clubs de mineurs dans les écoles de la zone périurbaine de Ouagadougou. Avec l'appui de l'Université du monde, un projet est en cours pour construire avec les enseignants des supports pédagogiques à destination des écoles primaires, sur le paludisme, le Sida et la méningite. Commencé en 2002, ce projet permet en 2005, après corrections nécessaires, d'introduire des supports dans 9 écoles pilotes. Enfin, le troisième projet consiste à financer un réseau de clubs de jeunes dans la commune de Réo (Sanguié), avec causeries éducatives, projections vidéo et exploitation de petites activités génératrices de revenus.



Photo: A & A Laos

Exercice pratique pour tout le monde.

Niger, Burkina Faso : que peut l'éducation face à la crise alimentaire ?

La récente famine au Niger et au Burkina Faso a touché directement les systèmes éducatifs. Mais, à l'inverse, l'action éducative peut-elle aussi avoir un impact sur l'insécurité alimentaire ? Et influencer à long terme sur les difficultés des populations touchées, c'est aussi favoriser le retour à l'école.



Photo : A. Boddallo

L'insécurité alimentaire risque de handicaper gravement le développement intellectuel de ces enfants.

« Les études prouvent aujourd'hui que la malnutrition laisse des séquelles sur le développement intellectuel des enfants de moins de 5 ans, compromettant à jamais leurs chances de réussite scolaire. » Théophile Faho, responsable Aide et Action au Niger, connaît le sujet. Ses équipes sur le terrain ont maintes fois fait ce constat. Il poursuit : « Nos différents programmes souffrent et sont handicapés par les conséquences de l'insécurité alimentaire. Il est donc indispensable

pour nous d'agir si nous ne voulons pas voir des années d'efforts tout simplement ruinées. Notre intervention en tant que spécialistes de l'éducation est mise à mal par un phénomène, la famine, sur lequel nous pouvons avoir un impact ».

Consommation de plantes toxiques, exode rural... de lourdes conséquences

Concrètement, sur le terrain, la famine a diverses conséquences. Les enfants

cueillent des feuilles et des racines, seule nourriture accessible en temps d'insécurité alimentaire. Karim Yamba, coordinateur de la zone de Loga (Niger) raconte : « On les voit monter sur les arbres pour faire tomber les gousses de *boscia senegalensis* ou les feuilles de *macrura crassifolia*, deux plantes arbustives de la zone sahélo-saharienne. Elles contiennent toutes deux beaucoup de substances toxiques et sont réputées pour leur amertume ». Au-delà de ce problème,



Photo: A. Bordallo

L'association a lancé un projet d'assistance aux femmes enceintes et allaitantes.

les abandons massifs des villages pour les centres urbains sont également préoccupants car les enfants sont contraints de quitter leur école. Même dans le cas où ils intègrent une nouvelle école en ville, la difficulté d'adaptation au nouveau contexte de vie est grande. Les parents ne s'impliquent plus, ne vont plus chercher les bulletins de leurs enfants, ne s'occupent plus des actes de naissance. Dans tous les cas, les résultats scolaires baissent.

Les pluies ont été tardives et les criquets nombreux

Sur les causes de l'insécurité alimentaire, rien n'est simple et les facteurs sont multiples. Bien sûr la sécheresse, particulièrement dure en 2004, a joué un grand rôle. Les pluies ont été tardives et courtes, les criquets nombreux (voir encadré ci-contre). Mais il y a aussi des raisons structurelles: Salifou Ouedraogo, du programme conjoint Aide et Action/ActionAid

“L'éducation doit créer les conditions d'une plus grande disponibilité de nourriture”

au Burkina Faso rappelle quelques données: « C'est vrai qu'il y a aussi une méconnaissance des techniques de production, une inexistence des revenus pour l'achat des céréales à l'extérieur et très peu de moyens de conservation ou de transformation des produits. Dès qu'ils récoltent, les paysans doivent vendre, quel que soit le prix: soit parce qu'ils ont besoin d'argent, soit parce que la récolte se perdra de toutes façons. Et comme tout le monde récolte en même temps, les prix

du marché chutent. Leur production ne leur rapporte pas assez pour vivre tout au long de l'année ».

L'éducation, une priorité contre la famine

Le volet éducatif de la lutte reste une priorité. Au-delà de la distribution de vivres pour parer au plus pressé, l'éducation doit créer les conditions d'une plus grande disponibilité de nourriture; parmi les moyens employés: la formation et la sensibilisation des populations aux besoins nutritionnels, aux techniques agricoles et à la gestion des récoltes.

Aide et Action, en partenariat avec le FNUAP (Fonds des Nations unies pour la population), a lancé en octobre dernier sur la commune de Loga un « projet d'assistance aux femmes enceintes et allaitantes ». L'idée: en échange d'un « panier » (50 kilos de riz, 10 de haricots et 5 d'huile, un kit d'accouchement, une moustiquaire), les femmes doivent venir consulter au centre de santé, lieu de la distribution, à différents stades de leur grossesse. Pendant cette distribution, les médecins donnent des conseils sur la nutrition des enfants et des mères ou sur la planification familiale (exemple: laisser reposer le corps entre deux naissances). Les objectifs sont clairs: favoriser la fréquentation des services de santé, améliorer le suivi nutritionnel, contribuer à réduire la mortalité maternelle et encourager la planification familiale. Dans le cadre du soutien direct aux écoliers, Aide et Action a également mis en place le « projet tutorat » (voir magazine précédent et rubrique « Actus » page 30).

Burkina Faso: les criquets en question



Photo: A. Bordallo

Rencontre avec Mamadou Coulibaly, ingénieur agronome, membre de la Direction de la protection des végétaux et du conditionnement (DPVC), Burkina Faso.

Quelles sont les zones les plus gravement touchées par le criquet au Burkina ?

Il s'agit principalement des zones sahéliennes, dans les provinces de Séno, Soum et Gnagna.

Que s'est-il passé en 2004 ?

En mai 2004, les criquets ont traversé le Burkina du sud vers l'est, pour aller au Niger. C'est très rare, ça arrive une fois tous les cent ans ! L'essaim faisait 100 km², ce qui correspond à des milliards d'individus. Il faut savoir que le criquet consomme son propre poids de nourriture par jour. Un criquet pèse 3 grammes: autrement dit, ce sont des dizaines de milliers de tonnes de végétation qui disparaissent chaque jour.

Quels sont les impacts sur la sécurité alimentaire ?

Il est difficile de différencier les pertes dues à la sécheresse et celles dues au criquet. Mais les deux fléaux réunis ont fait perdre en 2004: 60 000 tonnes de céréales et 4 500 tonnes de niébe (haricot). Dans ces zones, cela représente un déficit de 60%. Ce sont plus de 491 000 personnes affectées dans 26 départements.

Quelles sont les réponses apportées aux invasions ?

Nous utilisons encore beaucoup de pesticides mais des ONG se préoccupent de la lutte avec des produits naturels: l'ail, le piment, la papaye, par exemple, sont des produits protecteurs. L'Union européenne pose des conditions drastiques pour l'exportation et les paysans qui exportent sont de plus en plus obligés d'éviter les pesticides. Au niveau des États, il existe un projet de lutte d'envergure régionale financé par la Banque mondiale qui vient de commencer et qui regroupe plusieurs pays formant deux catégories. Dans la catégorie 1, nous retrouvons le Mali, le Niger, la Mauritanie, le Tchad: on les appelle « les pays de la ligne de front » car les criquets y ont leur habitat naturel. Les pays de la catégorie 2: le Sénégal, la Gambie, le Burkina Faso sont les pays touchés. Coordonner la lutte, c'est augmenter nos chances de succès.

Quel rôle pensez-vous que des ONG du domaine éducatif pourraient avoir dans cette lutte ?

Les ONG pourraient former les paysans à la signalisation par exemple, pour remonter l'information aux services agricoles locaux. D'autre part, si on s'adresse aux enfants, qui sont l'avenir du pays, on peut faire passer des messages importants, notamment sur la dangerosité des produits utilisés. Dans le cas où des produits toxiques arriveraient sur le marché, ils pourraient réagir et peut-être proposer l'utilisation de produits naturels.

Au Burkina Faso et au Niger, la collaboration entre Aide et Action et ActionAid a permis la création d'un plan d'urgence sur neuf mois pour la construction ou la réhabilitation de plus de 15 banques céréalières, l'aménagement de périmètres de production de contre-saison (choux par exemple) ou la promotion d'organisations paysannes comme cadre d'actions à long terme. Ce plan d'urgence comprend aussi un volet « sensibilisation ».

Sensibiliser par la radio communautaire

Pour la sensibilisation, rien ne vaut la radio communautaire. À Loga, non loin de Niamey, une radio est financée à l'origine par le FNUAP. C'est un décrochage local (100 kilomètres de rayon) de la radio nationale, elle est donc très écoutée. Sa grille comporte de nombreuses émissions de sensibilisation sur la santé, des émissions culturelles dans lesquelles des experts (en histoire, en géographie, en médecine, etc.) sont invités. Ramatou Kane, responsable de communication Niger d'Aide et Action, en visite sur les lieux, leur propose un partenariat à long terme. Elle veut que la radio informe des nouvelles actions en cours, notamment celles concernant la mise en place de banques de céréales. La récolte a déjà commencé et il est grand temps de sensibiliser les paysans



Photo : A. Boddallo

La radio communautaire : faible moyen, mais impact maximal.

à la gestion des stocks. La radio a déjà des partenariats avec d'autres ONG, concernant l'irrigation ou les droits de l'homme, notamment les droits des enfants : Ramatou est bien reçue. Hamani Saley, le directeur, précise : « C'est un moyen extraordinaire de communication, dans le contexte africain. Nous avons souvent des gens qui viennent ici passer une annonce parce qu'un parent est malade [au centre de santé]

ou décédé. Ils savent qu'ils vont être écoutés. Nous en avons souvent fait l'expérience : pour une même manifestation, si on l'annonce par la radio, beaucoup plus de gens viennent au rendez-vous. Il faut dire que le bouche-à-oreille fonctionne aussi très bien dans ce cas ». Ici, pas de télé, pas de journaux... la radio est le seul média. Pour atténuer la crise alimentaire, c'est l'outil idéal pour diffuser des informations. ■



Photo : A. Boddallo

La distribution de nourriture est l'occasion de donner des conseils (santé, nutrition...) à ces mères.

Haiti : le cyclone Jeanne, 1 an après

Il y a un an, le terrible cyclone Jeanne frappait Haïti dans le département de l'Artibonite. Le pays est régulièrement ravagé par des catastrophes naturelles, bien souvent meurtrières. L'éducation a-t-elle un rôle à jouer pour atténuer les conséquences de tels cataclysmes ?

La position géographique d'Haïti l'expose naturellement à des risques de catastrophes telles que : tremblements de terre, cyclones, tempêtes tropicales, etc.

Mais on ne doit pas pour autant être fataliste sur la possibilité de limiter le bilan des dégâts. « La population haïtienne doit être sensibilisée aux règles environnementales de base, développer les bons réflexes de protection et se questionner sur les causes et les conséquences de pratiques anarchiques : Quelles sont les conséquences d'un déboisement inconsidéré ? Pourquoi ne faut-il pas construire sa maison au bord du lit d'une rivière ? Que faire en cas de séisme ? Où se réfugier lors d'un cyclone ?, etc. L'éducation a un rôle important à jouer dans la gestion des risques ; elle est au cœur des questions de prévention », affirme Lucette Willerval, responsable de la zone Caraïbes d'Aide et Action.

Des pratiques dangereuses pour l'environnement

En Haïti, les comportements des populations, liés à la fois à leur grande pauvreté et au manque d'éducation, encouragent des pratiques dangereuses pour l'environnement et la sécurité des vies et des biens. Destruction des aires boisées, extension des terrains agricoles sans tenir compte de la « vocation naturelle des terres », surexploitation des champs par des systèmes désuets (culture sur brûlis), exploitation anarchique des carrières, développement désordonné des villes, etc. aggravent considérablement le bilan des pertes humaines, animales et dommages matériels. Par ce constat, Aide et Action, dans le cadre du programme post-urgence, a organisé, en mai dernier, une campagne de formation et de sensibilisation à la prévention des risques des cataclysmes, dans trois communes de l'Artibonite. Parmi les activités proposées, les participants ont pu établir une carte des zones à risques de leur commune et identifier les bâtiments pouvant servir de refuge en cas de catastrophe.



Photo : A & A Haïti

La sensibilisation de chacun permettra de mettre un terme aux pratiques environnementales dangereuses.

Les médias ont aussi servi le projet puisqu'ils ont diffusé une émission et des spots publicitaires destinés à éduquer les populations des communes touchées et environnantes.

Les Haïtiens sensibilisés et impliqués

Mais ce programme de sensibilisation doit aussi être relayé et pris en charge par les habitants eux-mêmes. L'association s'est donc engagée à appuyer les initiatives des comités d'écoles et poursuit son travail d'éducation communautaire dans cinq autres villes.

L'objectif est de développer la sensibilisation dans les écoles, en partenariat avec les ministères de l'Environnement, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, de l'Intérieur et des Collectivités territoriales.

En dépit des améliorations apportées, il reste encore beaucoup à faire. Les communautés doivent prendre conscience de l'enjeu lié à la protection de leur environnement. L'éducation peut y contribuer. Au quotidien, elles doivent apprendre à anticiper les risques face aux catastrophes naturelles. Cet enjeu est de taille et outre le travail des ONG et des communautés, l'appui de l'État est indispensable.

Le fruit de plusieurs années de travail pourra ainsi être protégé et des milliers de vies épargnées. ■

Haïti : le point sur les activités de reconstruction post-Jeanne dans le département de l'Artibonite

- Réouverture d'écoles et relance d'activités scolaires dans huit communes
- Réhabilitation de six écoles et reconstruction de deux écoles (toiture, salles de classe, élévation des murs, clôture et infrastructures sanitaires)
- Rééquipement en mobilier scolaire (tables, bancs, bureaux, tableaux et chaises)
- Fourniture de 850 kits scolaires
- Frais de scolarité pris en charge
- Soins et suivis médicaux
- Drainage des canaux
- Accompagnement des comités d'écoles et inter-écoles
- Formation à la prévention des risques des désastres naturels vers les associations, autorités et acteurs locaux.

>>> Aujourd'hui, plus de 3 300 enfants ont enfin repris le chemin de l'école.

40 ans de conflits en Afrique : l'éducation oubliée

Faire avancer l'éducation dans les pays en développement constitue déjà une tâche difficile. Mais quand ces pays sont en conflit, la question éducative se retrouve bien souvent reléguée à l'arrière-plan. Pourtant, l'éducation a un rôle capital à jouer pour l'installation d'une paix durable.



Entretien avec Antoine Gizenga, responsable du programme Tanzanie, qui participera, au nom de l'association, au colloque international de Kinshasa (République démocratique du Congo) en mars 2006 sur « Éducation, violences et conflits en Afrique »

Aide et Action : L'éducation peut-elle être préservée lors de guerres et de crises politiques ?

Antoine Gizenga : Certains pensent que l'éducation ne peut être organisée qu'en période de paix. Ils n'ont pas tort. Mais que faire pour les pays où les conflits perdurent pendant plus de vingt-cinq ans en Casamance, vingt ans en Angola, douze ans au Burundi, six ans en République démocratique du Congo ? Beaucoup d'enfants naissent et grandissent pendant les crises. Sans éducation, que deviendront-ils à l'âge adulte, s'ils ont la chance d'y parvenir ?

D'un point de vue pédagogique, il a été prouvé que certaines périodes de la vie sont plus sensibles parce qu'appropriées à certains apprentissages. Une fois ces étapes dépassées, même les enseignements les mieux organisés ne pourront déboucher sur des résultats performants. Il est donc indispensable de préserver l'offre éducative même en période d'urgence.

A & A : Quels conflits la région « Afrique de l'Est » a-t-elle connus et quel en a été l'impact sur l'éducation ?

A. G. : L'Afrique est un continent où les crises politiques ont élu domicile depuis les

années 60, période de libération du joug colonial. Chaque décennie enregistre une ou plusieurs crises politiques drainant populations réfugiées et/ou déplacées.

Les crises les plus meurtrières se sont produites dans la région des grands lacs. On peut citer le génocide au Rwanda en 1994 causant près de 800 000 morts, la crise politique burundaise avec plus de 300 000 morts, celle en République démocratique du Congo qui aurait causé autour de 3 millions de morts, sans oublier le cas, plus récent, du Darfour au Soudan, etc.

Toutes ces guerres ont des conséquences dévastatrices sur l'éducation. Elles entraînent bien souvent la paralysie totale des systèmes éducatifs.

Dans les grands lacs, les crises ont généré des phénomènes nouveaux comme la question des enfants soldats. Le Burundi, par exemple, en compte près de 3 000¹.

Ces conflits viennent aussi accentuer la propagation du VIH/Sida qui, on le sait, a des conséquences désastreuses sur l'éducation : orphelins du Sida, mort des enseignants, diminution de l'espérance de vie², familles surendettées par le coût des soins, etc.

A & A : Comment l'éducation peut-elle être préservée dans de telles situations ?

A. G. : Le mot d'ordre est l'adaptation. En fonction des réalités locales, il faut repenser la forme des infrastructures, adapter les méthodes d'enseignement, former les enseignants, imaginer les outils pédagogiques... bref, diversifier l'offre éducative même en période de crise. L'essentiel est de fournir une réponse spécifique et appropriée selon les conditions dans lesquelles on évolue. Mais, au sortir des crises, toutes ces adaptations pédagogiques



Photo : A. Bordallo

Sans éducation, que deviendra-t-il à l'âge adulte ?



Photo: A. & A. Rwanda

L'éducation peut-elle prévenir des futurs conflits et empêcher le déplacement de millions de réfugiés ?

devront être canalisées au travers d'une politique nationale cohérente reconnaissant l'apport de chacune des alternatives éducatives.

A & A : Quel rôle joue l'éducation dans la reconstruction de ces pays ? Et, inversement, ne peut-elle pas servir à perpétuer les conflits ?

A. G. : Retenons dès le départ que l'éducation dont on parle ici n'est pas uniquement la scolarisation mais plutôt la transmission du savoir, du savoir-faire et surtout du savoir être. Elle s'acquiert partout : à l'école, à la maison et ailleurs. Mais chaque fois, à partir de la « génération adulte » et sans oublier celle que l'on reçoit de ses pairs. L'éducation est un puissant moyen de reconstruction. Elle met l'accent sur les valeurs universelles fondamentales (paix, solidarité, respect, liberté, etc.). Je suis convaincu qu'une

personne ayant intériorisé ces valeurs cherchera par la suite à éviter les conflits

“L'Afrique est un continent où les crises politiques ont élu domicile”

ou à les résoudre d'une manière pacifique. Par contre, l'endoctrinement est une forme d'éducation qui peut être à l'origine de conflits et de graves crises. Des cas passés et présents témoignent des dangers de l'embrigadement.

A & A : Comment l'éducation, dans son rôle préventif, peut-elle prévenir de futurs conflits ?

A. G. : L'éducation doit véhiculer les valeurs de paix. Mais il faut d'abord en donner une définition. Elle ne peut se résumer à l'absence de guerre ou de

conflit. D'après moi, la paix est un ensemble de valeurs permettant de vivre en harmonie. Le respect, la citoyenneté, la modestie, la tolérance, la solidarité, etc. en sont des déclinaisons. L'éducation à la paix consiste à intérioriser ces valeurs.

A & A : Avez-vous des exemples concrets d'activités liées à l'éducation à la paix ?

A. G. : Les activités à mener dans ce cadre sont nombreuses. On peut organiser des activités de formation sur la résolution pacifique des conflits à destination des communautés, des écoliers ou même au sein d'entreprises. On peut encore produire des supports pédagogiques en lien avec ces formations (manuels, posters) et qui seront adaptés à chaque cible (enseignant, parent, chef de village, analphabète, élève, salarié...).

Sur le plan scolaire, les initiatives comme les « gouvernements scolaires » sont initiées dans beaucoup de pays. C'est une véritable école de la démocratie. Le principe est simple: les élèves élisent des ministres responsables de l'hygiène, du sport, de l'eau, etc. Une fois élus, les jeunes ministres devront respectivement organiser les matchs de football à la récréation, vérifier la propreté de l'école et l'hygiène des élèves, faire en sorte que chacun dispose d'assez d'eau, etc. Les enfants prennent leurs responsabilités à bras-le-corps et ils adorent ça!

Cette initiative pédagogique remporte un grand succès et les résultats sont probants. Il est certain qu'un enfant qui a appris à discuter avec ses camarades, à prendre les décisions de manière collégiale aura de plus fortes chances d'être un citoyen qui défendra ses droits que celui qui a appris à tout accepter sans poser la moindre question.

Mais il ne faut pas non plus oublier tout le travail qui doit être fait en amont à l'échelle nationale. L'élaboration des



L'éducation à la paix doit commencer dès le plus jeune âge.

Photo: A. Bordallo



Photo: A & A. Guinée

Réunion de jeunes « ministres ».

politiques éducatives doit intégrer la thématique des droits humains dans la perspective de prévention des conflits/paix.

A & A: Peut-on évaluer l'impact de l'éducation sur la prévention des conflits?

A. G. : On peut comparer deux écoles similaires dont une met en place ces gouvernements scolaires et l'autre non. On peut également suivre les élèves pendant une longue période après qu'ils ont quitté l'école pour voir comment ils

se comporteront dans la vie courante. Auront-ils le « leadership » que l'on attend d'eux? Contribueront-ils au maintien et à la sauvegarde de la paix dans leur environnement? Quoi qu'il en soit, l'impact de l'éducation sur les comportements pacifistes des individus ne se mesurera qu'au bout d'un temps suffisamment long. ■

¹ Rapport annuel de l'ONG Acord, 2005.

² En Zambie, au Botswana et au Malawi, l'espérance de vie aurait diminué de dix ans et en Tanzanie de huit ans, suite au taux de séroprevalence.

Organisation à Kinshasa d'un colloque international du 6 au 10 mars 2006 sur le thème « Éducation, violences et conflits en Afrique ».

Chercheurs, planificateurs de l'éducation, gestionnaires des systèmes éducatifs et acteurs du système (enseignants, parents, élèves) saisiront cette occasion pour réfléchir sur ce thème fondamental. Le colloque va permettre aux participants d'échanger et de comparer leurs connaissances mais aussi de réfléchir aux actions et programmes éducatifs à mener en rapport avec cette problématique.

Dans un continent marqué par les guerres et les violences à répétition, il est particulièrement pertinent de se pencher sur les solutions que l'éducation apporte contre la violence, les conflits et ce qu'elle offre comme perspectives de paix. Ces crises longues et récurrentes hypothèquent gravement la sauvegarde d'une paix solide, condition *sine qua non* d'un développement durable.

Forte de son engagement depuis plus de vingt ans en Afrique, Aide et Action, spécialiste de l'éducation, a répondu présente à ce rendez-vous. Notre engagement au Rwanda, au Togo, au Sénégal, en Tanzanie, etc. nous a permis d'accumuler une compétence solide sur cette problématique.

La capitalisation par nos programmes africains de leurs expériences respectives permettra à Aide et Action de rappeler que l'éducation est l'une des clés les plus efficaces pour assurer la paix en Afrique comme dans le reste du monde.



Médias :

« tsunamisation de l'information »

À la une, dossiers, reportages... pas un média n'a délaissé les images du tsunami qui frappait les côtes d'Asie du Sud en décembre 2004. Pour quelles raisons ? Répondre à un besoin d'information ou à une course à l'audience ? L'humanitaire fait-il vendre ? À quel prix ?

Photo: Communication sans frontières 05-2005.



Bruno David,
président-
fondateur de
**Communication
sans frontières**

Aide et Action : Bruno David,
vous êtes président de l'association
Communication sans frontières,
quel est l'objet de cette association ?

Bruno David : CSF regroupe des « communicants » bénévoles qui veulent promouvoir les pratiques éthiques et déontologiques dans les métiers de la communication. Cette ambition se concentre au profit de causes humanitaires et du développement. Nous contribuons à rendre plus efficace et plus claire la communication autour des causes citoyennes en veillant au respect de critères comme la dignité humaine ou la représentation des victimes.

A&A: Il y a un an, la communication sur le tsunami a fait l'objet d'un traitement sans précédent dans les médias. Quel est votre regard sur ce phénomène ?

B. D. : Personne n'a pu échapper à la « tsunamisation » de l'information. Mais, s'il y a eu flambée médiatique, elle n'est pas restée contingente aux premiers mois de la catastrophe. Six mois plus tard, les médias ont tenté de contrebalancer l'excès de mobilisation qu'ils avaient provoqué par de nombreux reportages « réprobateurs » et notamment sur l'attitude des ONG face aux sommes astronomiques qu'elles ont perçues. Un peu comme si elles se devaient de rembourser moralement les



« Les vagues sont parties, mais la misère commence » (« The Hindu », janvier 2005).

médias. Pourtant, on ne peut pas dire que ce sont elles qui ont « sursollicité » les donateurs. On a même vu des médias faire directement des appels aux dons. De plus, si l'on s'interroge sur la qualité de l'information et ce qu'elle a produit dans le registre « émotion/compassion », on ne peut pas dire qu'elle ait traité, au-delà des mots et des images chocs, les problématiques de fond de la région et en particulier celles des conditions des populations avant et après le tsunami.

A&A: L'utilisation d'images issues d'internet, la fréquentation de sites dédiés au tsunami illustre un phénomène de plus en plus manifeste. Quelle est votre analyse de ce nouveau rapport entre médias et internet ?

B. D. : L'entrée en masse des témoignages et images des victimes grâce aux nouveaux moyens de communication, sans

aucun garde-fou légal et éthique, soulève de véritables problèmes.

On n'avait jamais vu les victimes elles-mêmes ou leurs proches communiquer instantanément les photos du drame qu'ils sont en train de vivre. Cela modifie totalement l'intensité de l'information. Quel recul pouvons-nous prendre face à ce phénomène ? Bien d'autres questions se posent par ailleurs. Le respect de la dignité des victimes et la sauvegarde de l'intégrité et de l'intimité des familles dans le drame en font partie. Il existe aussi une compétition dans la rapidité d'accès à l'information. Internet est de loin le moyen le plus rapide et de ce fait peut-être le plus dangereux. Les « blogs » sont devenus des sources courantes d'informations pour les journalistes peu scrupuleux.

A&A: Comment empêcher ces dérives ?

B. D. : Par l'éthique et la déontologie des « professionnels ». Les journalistes sérieux doivent désormais faire preuve de la plus grande vigilance et recouper en permanence leurs sources. Bien sûr, cela leur fait perdre du temps et les place en contradiction avec la boulimie instantanée d'informations à laquelle nous sommes en train de nous habituer. Mais la qualité de l'information est à ce prix. Chaque « lecteur citoyen » doit en être conscient. ■

Retrouvez des revues de presse internationale sur notre Centre de recherche documentaire

(Accès par www.aide-et-action.org ou par <http://doc-aea.datapps.com>)
Informez-vous sur le monde via la presse pays de nos régions d'intervention (Afrique, Asie et Caraïbes) depuis le Centre de recherche documentaire (CDRD). Vous y trouverez les journaux en ligne des pays, des articles d'actualités internationales et des revues de presse. À visiter de toute urgence !

► Votre abonnement au magazine

Le magazine *Aide et Action* vous tient informé de l'actualité de l'éducation pour le développement dans le monde. Votre abonnement annuel a été porté à 4 euros en 2005. Il couvre les frais de maquette, d'édition et de routage. Cette contribution nous permet de réaliser un trimestriel de qualité sans grever le budget dédié à nos actions.

Comment régler votre abonnement annuel ?

- Si le versement de votre parrainage s'effectue par prélèvement automatique, vous n'avez rien à faire: la somme de 4 euros sera automatiquement ajoutée à votre prélèvement de janvier. Par exemple, si vous versez par mois 25 euros au titre de votre parrainage, le prélèvement du mois de janvier sera de 29 euros.

- Si vous vous acquittez de votre engagement par chèque, merci d'en tenir compte dans votre prochain versement, en ajoutant 4 euros au titre du magazine.

Dernière précision: l'abonnement au magazine n'est pas un don, son montant ne figure pas sur votre reçu fiscal! ■



► Des vœux solidaires pour l'éducation

Retrouvez nos cartes de vœux 2006 sur www.aide-et-action.org



► Nouvelles mesures fiscales: 1 200 parrains ont augmenté d'eux-mêmes le montant de leur contribution

La réduction d'impôt relative à vos dons a été portée à 66%* de leur montant annuel depuis le 1^{er} janvier 2005 (contre 60% auparavant). Plus de 1 200 parrains et donateurs réguliers ont répondu positivement à notre appel lors de l'envoi du dernier reçu fiscal pour augmenter leur contribution et nous les en remercions.

Si la somme de 20 euros par mois reste un minimum requis pour une correspondance personnalisée, le parrainage – lien de solidarité et fondement de l'association – doit pouvoir rester le plus ouvert possible. C'est pourquoi nous avons choisi de vous laisser la liberté d'augmenter ou pas le montant de votre engagement.

Vous recevrez votre reçu fiscal au mois de février 2006. Ce sera donc pour vous l'occasion de mesurer l'économie réalisée grâce à la participation accrue de l'État et de choisir d'augmenter, le cas échéant, le montant de vos versements. ■

* dans la limite de 20% de votre revenu imposable annuel, pour les particuliers soumis à l'impôt sur le revenu en France, au-delà, l'excédent est reportable sur cinq années.

► Crise alimentaire au Niger: point sur le projet tutorat

Près de 200 familles d'accueil ont été sensibilisées sur la nécessité d'accueillir des enfants et leur permettre de poursuivre une scolarité dans de bonnes conditions. À ce jour, 50 villages/écoles ont été sélectionnés pour bénéficier du projet.



Photo: A-E. Thion

Projet « tutorat » :

- >> former les familles « tutrices » à l'accueil des enfants et leur distribuer les vivres nécessaires;
- >> appuyer les acteurs locaux dans leur participation au projet: accompagnement des Comités de gestion des établissements scolaires (COGES), comités d'achat et d'octroi de vivres et comités de suivi d'exécution;
- >> mettre en place, pour les acteurs locaux, un outil de gestion de suivi et d'analyse de l'expérience. ■

► Parmonde: huit associations se regroupent autour du parrainage



Huit associations actives dans le domaine du parrainage (Aide et Action, le Centre français de protection de l'enfance, Enfants d'Asie, Partage, Plan France, SOS enfants sans frontières, SOS villages d'enfants et Un enfant par la main) créent Parmonde. Cette initiative est un réel plaidoyer en faveur de l'enfance en difficulté dans le monde et du parrainage d'enfants. Fondé sur un code déontologique unique, Parmonde réunit des associations qui s'engagent sur les mêmes principes de fonctionnement et sur une démarche de transparence financière avec pour objectif final: mieux faire connaître le parrainage au grand public. ■

www.parmonde.org - Numéro vert: 3620 PARMONDE





Courrier des lecteurs

Nous recevons de nombreuses lettres destinées au « Courrier des lecteurs ». Malheureusement, le comité de rédaction du magazine doit effectuer une sélection. Toutefois, sachez que même si vos correspondances ne sont pas publiées, elles suscitent tout notre intérêt et nous aident dans la rédaction de chaque numéro.



Deux questions à M^{me} Cayet, de retour d'Inde du Sud où elle a pu rencontrer sa filleule depuis 2002, Vinodhini, 10 ans :

Comment s'est déroulée votre rencontre avec votre filleule ?

Arrivée à l'école, les enfants m'ont offert un citron en guise de bienvenue. Il y avait une trentaine d'enfants rassemblés pour l'occasion avec leurs enseignants. Ils ont chanté, dansé puis m'ont posé des questions sur ma vie en France. J'ai ensuite partagé le repas avec Vinodhini et ses enseignants. Il est difficile de trouver mes mots tellement ce moment a été inoubliable et fabuleux. Ça a vraiment concrétisé mon parrainage.

Au final, que vous inspire cette rencontre ?

Elle me pousse à aller plus loin dans mon action. Avant, j'en parlais beaucoup autour de moi. Maintenant, avec mon support photo, je ne manque plus une occasion ! Mais c'est difficile de faire basculer les mentalités, il m'a moi-même fallu longtemps pour me décider à parrainer. Il faut donc en parler tous les jours. J'essaie d'organiser des séances d'informations dans l'école de mes enfants. Je pense sérieusement à parrainer un autre enfant.



Photo: I. Cayet

« Cette rencontre avec ma filleule me pousse à aller plus loin dans mon action. »



Jacques C., Antony (92) : « J'ai actuellement 51 ans et j'envisage de faire un testament. Je suis célibataire et sans enfant et je voudrais faire profiter à Aide et Action d'une partie de mon bien (un appartement) ».

Tout d'abord un grand merci pour cette nouvelle manifestation de votre solidarité et de votre confiance. Pour Aide et Action qui intervient sur le long terme pour défendre le droit à l'Éducation pour tous, le legs représente un acte fort et fondamental permettant de garantir la pérennité tant de votre soutien que des projets mis en place. Vous pouvez léguer à Aide et Action tout type de biens (mobiliers, immobiliers, financiers...) et notre statut d'association reconnue d'utilité publique nous permet de les recevoir sans payer de droits de succession. Dans le cas précis d'un appartement, celui-ci sera vendu et le montant ainsi collecté permettra de soutenir soit l'ensemble de nos actions soit des projets spécifiques que nous aurons identifiés ensemble dans nos pays d'intervention. Vous devez bien sûr faire un testament et nous vous conseillons de vous rapprocher d'un notaire pour vous assurer qu'il soit correctement rédigé. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Catherine Leray : Tél. : 01 55 25 70 41 - E-mail : catherine.leray@aide-et-action.org



Photo: A & A Vietnam

Les legs peuvent financer un projet spécifique. Ici, une classe maternelle au Vietnam.



Hélène O., Montpellier (e-mail) : J'ai été sollicitée pour un don en espèces au profit d'Aide et Action par deux personnes à Montpellier. J'ai demandé un reçu. Par la suite j'ai consulté votre site, sur lequel je lis que des petits malins usurpent le nom de votre association. Je confirme donc.

Nous regrettons ces escroqueries et nous vous remercions de nous en faire part. L'image et la notoriété d'Aide et Action progressent et attirent les convoitises. Pourtant, venir à la rencontre des futurs parrains dans la rue, comme nous le faisons à Paris en ce moment, permet un contact direct et des échanges riches. Cette démarche est également très encadrée :

- elle fait l'objet d'une déclaration de manifestation en préfecture ;
- en aucun cas les collecteurs, habillés aux couleurs de l'association,



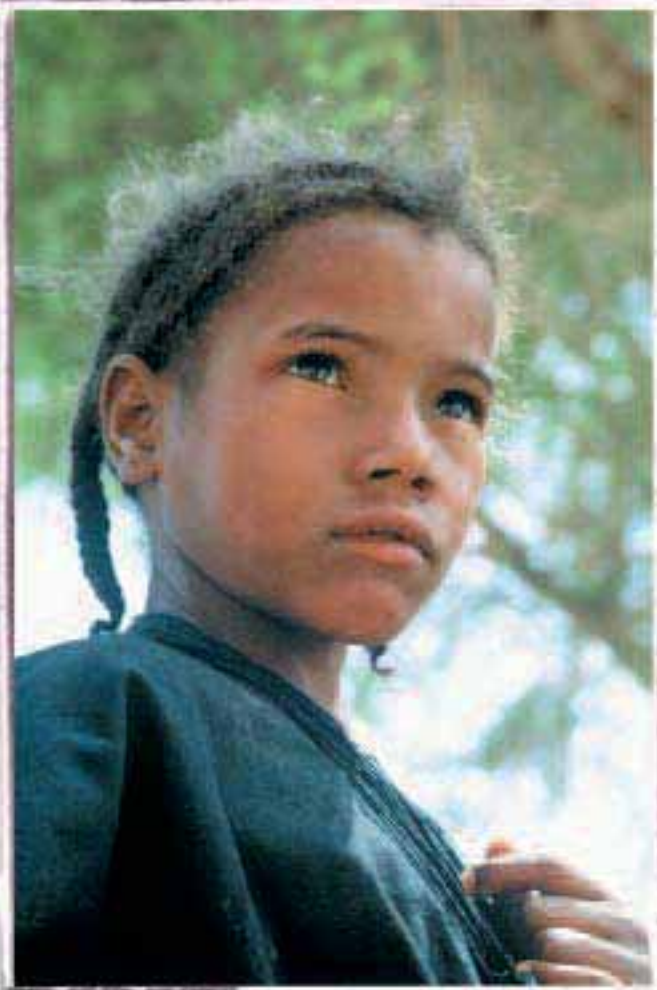
Photo: ONG Conseil

Collecte de rue : une démarche positive et encadrée !

ne vous demandent des espèces ou un chèque. Ils vous font signer un engagement de parrainage par prélèvement automatique. De même, quand les équipes bénévoles mènent des actions de collecte en province, elles le font dans le cadre d'actions de mobilisation officielles souvent relayées dans la presse locale et systématiquement annoncées sur notre site dans l'agenda des actions bénévoles. Si vous avez un doute sur l'honnêteté de démarcheurs qui agiraient en notre nom, n'hésitez pas à nous contacter.

Courrier des lecteurs

N'hésitez pas à nous écrire en nous adressant vos courriers à :
Aide et Action - « Courrier des lecteurs »
53, bd de Charonne, 75011 Paris
ou par internet à : magazine@aide-et-action.org



Photographie : Ann. Emmanuel THÉLIN

ELLE EST PUISSANTE.

Grâce au parrainage dans son école, Fatou apprend des choses vitales sur la santé, l'hygiène, la nutrition, qu'elle transmet à son tour à tout son village. Par exemple, c'est grâce à elle que les femmes de son village savent pourquoi il faut faire bouillir l'eau du puits avant de la boire. Parce que là-bas, les règles d'hygiène de base sont tout simplement une question de survie et les ignorer est une des premières causes de mortalité.

Son parrain, Frédéric, un informaticien, cherchait à faire quelque chose de vraiment efficace. Après avoir donné ponctuellement à plusieurs associations, il a été convaincu par le parrainage qui permet de travailler sur le long terme avec une communauté. Aujourd'hui, avec Fatou, ils peuvent mesurer le chemin parcouru.

www.aide-et-action.org
L'éducation change le monde



AIDEZ-LES À AGIR, DEVEZ-EN PARRAIN.

MAG97

Vous voulez que votre aide soit vraiment efficace ? Pour 20€ par mois (6,8€ en tenant compte de la déduction fiscale), parrainez avec Aide et Action. Vous recevrez votre dossier de parrainage, avec la photo de votre filleul ou du projet que vous soutenez. Un parrainage d'enfant ou de projet permet d'agir directement et durablement sur le niveau de vie, la santé et la paix.

Oui je veux parrainer le développement par une éducation de qualité, je choisis de suivre particulièrement :

- la scolarité d'un enfant et de ses camarades
- un projet de développement scolaire collectif au bénéfice de plusieurs enfants
- une action au choix d'Aide et Action

Je joins un chèque de 20€ correspondant à mon premier mois de parrainage. Je recevrai par la suite mon formulaire d'autorisation de prélèvement. J'ai bien noté que je pourrai interrompre à tout moment mes versements et les reprendre par la suite. Le montant de mon parrainage est déductible de mon impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant total annuel, dans la limite de 20% de mes revenus (tous dons ouvrant droit à réduction d'impôt confondus), je recevrai un reçu fiscal chaque année en début d'année.

Je ne peux pas parrainer pour l'instant, je fais un don de : 25€ 40€ 80€ autre (merci d'indiquer la somme) : _____ €


Je souhaite d'abord recevoir une documentation complète sur Aide et Action.

Mme Mlle M. Prénom : Nom :

Adresse :

Code Postal : | | | | | Ville : Tél. : | | | | | | | | | | E-mail :

Aide et Action, 1^{ère} association française pour le parrainage.

60 000 parrains et donateurs - 1 800 000 enfants concernés par nos programmes dans 18 pays  en Afrique, en Asie et dans les Caraïbes.

Association Reconnue d'Utilité Publique - 2 fois récompensée par le Prix Cristal de la Transparence Financière (1990, 1995).